

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE	MOT D'ORDRE: POUR NOTRE INTÉGRITÉ FRANÇAISE	321
ABBÉ JOSEPH FERLAND	L'ENNEMI DANS LA PLACE: LE LAÏCISME	322
ANTONIO PERRAULT	M. L'ABBÉ PIERRE HÉBERT.....	331
ABBÉ F. CHARBONNIER	"UN COEUR FIDÈLE".....	336
ANTOINE BERNARD, C.S.V.	LE FOLKLORE GASPÉSIEN.....	346
ALBERT LEVESQUE	OÙ VONT NOS MILLIONS ?.....	368
HERMAS BASTIEN	LES LIVRES.....	380
JACQUES BRASSIER	LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE.....	381

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

TÉLÉPHONE: EST 1369

MONTREAL

Canadiens - Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS EPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

“La Sauvegarde”

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix-huit millions d'assurance en force

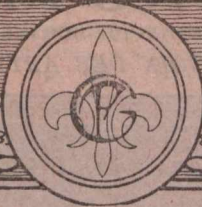
Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice “LA SAUVEGARDE”

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la “Ligue d'Action française”, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont: M. l'abbé Philippe Perrier, président; MM. Anatole Vanier, avocat, secrétaire général, Louis Hurbise, ingénieur civil, M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal, M. l'abbé Lucien Pineault, professeur à l'Université de Montréal, MM. Arthur Laurendeau, professeur, Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal, Emile Bruchesi, avocat, Montréal.



Articles de Bureau

LE PLUS GRAND CHOIX
SANS EXCEPTION

Garnitures de bureau en cuivre, Encriers, Etc.
Classeurs de bureau. Aiguilleurs automatiques.
Plumes Réservoir, Crayons or, argent.
Cahiers et livres blancs à feuilles mobiles.
Boîtes en métal à argent, à lettres, à documents.
Machines à écrire, papiers et accessoires.
Sous-mains buvard, paniers, protège-chèques.
Certificats, sceaux en métal et en caoutchouc.
Travaux d'impression et de reliure.

Attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

Demandez notre Catalogue d'Articles de Bureau.

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires. Papetiers. Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest. Montréal

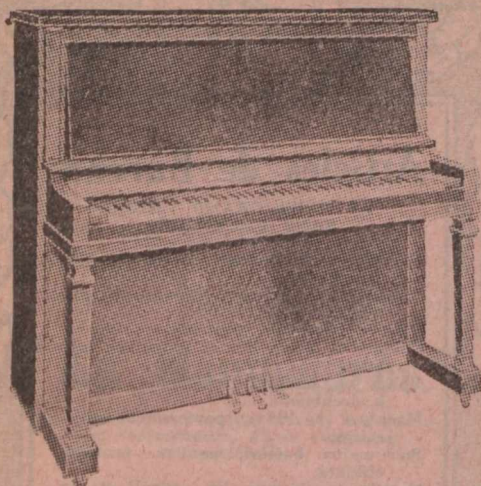
La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada.

EDMOND-J. MASSIOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

LE PIANO PRATTE

ARTISTIQUE-DURABLE
LE CHOIX DES ARTISTES



MODÈLE D'ARTISTE

Le piano Pratte est toujours fabriqué par M. Antonio Pratte, qui en est l'inventeur et le fabricant.

Il est le piano officiel des principales maisons d'enseignement.

Il est reconnu comme le meilleur par des artistes de réputation mondiale, tels que : Guilmant, Bourgault-Ducoudray, Plançon, Gigout, Staub, Lachaume, Lamoureux, Albani, Letondal, Laliberté, Victoria Cartier, etc., etc.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

J. Donat Langelier
LIMITÉE

366-368 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

Le plus grand magasin du genre au Canada.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Jouets éducatifs français

Nouveautés de Paris nouvellement arrivées — Grand choix d'articles pour les petits et les plus grands, à prix modiques de **.60 à \$4.00**

Achetez tôt, les quantités sont limitées.

Livres d'étrennes canadiens et français

Tous les bons auteurs

Cartonnages et reliures de luxe:

Annuaire Echos du Noël—Semaine de Suzette
—Albums de Bécassine, etc., etc.—Tous les Almanachs français et canadiens.

Procurez-vous sans retard les

Calendriers de l'Action française, 1925

Deux sujets: **Dollard et Scènes Canadiennes variées**
Reproduction simili-gravure format 3 x 5 monté sur carton 7 x 11 avec encadrement, sujet au choix.....**.25**

La douzaine.....\$2.50

Le cent.....\$19.00

Douze mots d'ordre, un pour chaque mois, sont imprimés sur chaque feuillet.

Tirage limité

LE VOLUME DU JOUR

Un coeur fidèle

ROMAN

par **Blanche Lamontagne**

1 vol. 5 x 7, 200 pp., 3 dessins et couverture par Berthe

LeMoyné**.75**

Edition de luxe, numérotée.....**1.25**

UN LIVRE INDISPENSABLE

L'Almanach de la Langue française 1925

L'unité, franco 25 sous

Prix Spécial. La douzaine, \$2.00 — Le cent \$17.00

L'ACTION FRANÇAISE

369, rue Saint-Denis.

Tél. Est 1369

Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Les produits "Joubert" sont de QUALITE

DEMANDEZ-LES

LAIT, CRÈME, BEURRE,
CRÈME à la GLACE

J.-J. Joubert
Limitee

**Un dessert sans fromage est une belle...
à qui il manque un oeil !**

Ce dicton de l'illustre gastronome Brillat-Savarin
—est juste à double titre, quand on l'applique aux

Fromages canadiens de la "Montreal Dairy Co."

...ceux-ci—de croûte légère, de pâte savamment
affinée, onctueuse et riche—feront les délices des
connaisseurs.

Votre épicier vous en fournira sur demande

MONTREAL DAIRY COMPANY LIMITED

Tél. Est 3000. No 290, rue Papineau, Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

LA COLONISATION

UNE GRANDE OEUVRE NATIONALE—UN APPEL
A TOUS LES HOMMES DE BONNE VOLONTE

De tous les problèmes qui, dans notre province, s'imposent à l'attention publique, il en est un dont personne ne contestera l'importance et qui ne peut manquer d'intéresser tous les bons patriotes : c'est le problème de la désertion des campagnes.

La province de Québec n'échappe malheureusement pas à un phénomène qui est aujourd'hui général.

Parmi les diverses solutions qui peuvent être apportées comme remède à ce malaise, il y a la colonisation.

Le département de la Colonisation dépense chaque année des sommes d'argent considérables pour encourager cette oeuvre essentielle. C'est ainsi qu'il construit les chemins, routes et ponts dont les colons ont besoin. C'est ainsi qu'il accorde un subside très généreux pour la construction des écoles et des écoles-chapelles. C'est ainsi qu'il donne aux colons une prime de défrichement de six dollars par acre.

Malgré sa puissance, l'argent n'a pas un pouvoir illimité et, pour que son effort soit fécond, le ministre de la Colonisation a besoin du concours de tous et il fait appel à toutes les bonnes volontés.

Tout le monde ne peut être colon, mais tout le monde peut contribuer au succès de la colonisation, soit en prêchant le retour à la terre, soit en faisant une incessante propagande en faveur de nos terres neuves, soit en encourageant les jeunes gens à devenir colons, en les dirigeant et en les aidant.

Pour obtenir les renseignements dont on peut avoir besoin, sur les différentes régions de colonisation, on est prié de s'adresser à

L'Honorable M. J.-E. PERRAULT,
Québec.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

AUX MESSIEURS DU CLERGE

Bronze - Cuivre - Fer Martelé - Ornemental

Vieux candélabres, chandeliers, encensoirs, etc.
remis à neuf.

NOS CLIENTS SATISFAITS :

La Banque d'Épargne, L'École Polytechnique,
L'Hôtel-Dieu, Les Sœurs Jésus-Marie,
MM. les Sulpiciens, etc., etc.

sont une garantie de la perfection et du bon marché
de notre travail.

Les Ouvrages d'Art en Cuivre Limitée

La seule maison canadienne-française, au Canada

247, rue Sanguinet - Montréal

Est 0143 O. Constantineau, Sec. Rockland 0249

L'ALMANACH

DE

L'Action Sociale Catholique

112 pages: 20 articles dont 19 sur des sujets
canadiens.

Extraits nombreux et variés de bons auteurs canadiens.
Statistiques. Variétés. Bons mots.

90 ILLUSTRATIONS dont

- 1 très beau hors texte en couleurs
- 79 reproductions de sujets canadiens
- 8 reproductions de tableaux ou sculptures de Maîtres
- 12 dessins à la plume
- 12 reproductions de monuments religieux
- 7 portraits.

Prix: 50 sous l'unité port en plus.
\$5.10 la douzaine port en plus.
\$37.50 le cent port en plus.

Le Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

POUR NOTRE INTÉGRITÉ FRANÇAISE

Reconstituer notre intégrité française veut dire avant tout nous refaire une âme française et si intégralement et d'une telle puissance qu'elle se reproduise, presque malgré elle, dans notre vie intellectuelle, sociale, économique et jusque dans la physionomie de notre pays. Voilà le but.

Voici le moyen: nous nous referons une âme française par notre enseignement d'abord, s'il reste approprié à cette fin, puis, par l'étude de notre histoire, par la conservation de nos saines traditions familiales, par le contact soigneusement gardé avec la meilleure culture de France. Aucune de ces sources de vie française ne peut être négligée.

Résolutions immédiatement pratiques à l'approche du jour de l'an: gardons nos vieilles et saintes coutumes du premier janvier: bénédiction paternelle et distribution des étrennes par nul autre que le "Petit Jésus". Faisons nos achats de jouets ou de cadeaux dans les maisons canadiennes-françaises; n'en donnons à nos enfants qui ne soient de caractère français. N'utilisons que des cartes de souhaits rédigées en français. Surveillons les calendriers qui vont entrer dans nos maisons; qu'ils disent, eux aussi, la volonté française du foyer. Achetons, propageons l'Almanach de la langue française.

L'Action française.

LE LAICISME

Parmi les dangers qui menacent notre esprit catholique et français nul n'est plus funeste assurément que le laïcisme, qui s'attaque aux sources vives de la nation et à l'âme même de notre race dans ce qu'elle a de plus nécessaire et de plus précieux : les principes religieux. Ennemi dans la place, oui, certes, et ennemi d'autant plus redoutable qu'il se dissimule adroitement, et tente d'exercer ses ravages sous couleur de progrès, de tolérance, de largeur de vues, d'harmonie des races, et autres étiquettes d'aussi bonne figure ! Ennemi dans la place, et qui fait des victimes plus ou moins conscientes, mais assez nombreuses, parmi les imprudents surtout, et parmi les impatientes du joug religieux, et parmi les "snobs", qui veulent "être de leur temps", "suivre le mouvement", "se mettre à la mode", "faire comme les autres", c'est-à-dire comme ceux qui s'émancipent, qui se vantent de n'être pas des bigots et d'être capables de se conduire par eux-mêmes ! Ennemi dans la place, et qu'il faut vigoureusement combattre avant qu'il n'atteigne le cœur de nos populations.

Qu'est-ce que le laïcisme, et jusqu'à quel point a-t-il déjà pénétré chez nous ? La réponse à cette double question, tel est l'objet de cet article.

I—EN QUOI CONSISTE LE LAICISME.

Le laïcisme, dans son fond, est une doctrine d'opposition et de résistance au clergé et à son influence, une doctrine d'émancipation et d'affranchissement des principes religieux. C'est la France, hélas ! qui nous a donné le mot après avoir pratiqué

la chose; et si, là-bas, il domine aujourd'hui toute la législation—qui ne connaît les fameuses lois intangibles?—c'est parce que, pour une bonne part, on ne s'est pas assez défié de lui, on ne l'a pas assez fortement combattu. Il a paru, d'abord, sous le nom d'anticléricalisme, après le mot d'ordre de Gambetta : "*Le cléricalisme, voilà l'ennemi!*" Il fallait, disait-on, résister aux empiètements du clergé, mettre un terme aux abus d'autorité, à l'influence indue, à l'ingérence et à la domination cléricales! A l'usurpation des clercs il fallait opposer les droits des laïques; contre la domination envahissante il fallait protéger et défendre les citoyens et l'Etat menacés! Pour tenir en respect les évêques et les prêtres, toujours enclins à outrepasser leurs pouvoirs, à étendre leur emprise, il fallait organiser "*la défense laïque*" et s'affirmer enfin dans la pleine conscience de ses droits!

Et l'on organisa "*la défense laïque*"; et l'on entreprit d'édifier "*l'Etat laïc*" sur le fondement des "*droits de l'homme*", et la négation des droits de Dieu. Hélas! depuis, la Fille aînée de l'Eglise gémit sous la pression de ce laïcisme persécuteur, menteur et voleur!

II—LE LAÏCISME CHEZ NOUS.

Sans doute, ici, au Canada français, nous sommes loin de ce laïcisme aux formes précises et à la main de fer. Nous ne prétendons pas, non plus, que la doctrine laïque ait beaucoup d'adeptes conscients et décidés de la faire passer dans les moeurs ou dans les lois. Nous ne croyons pas que ces rares adeptes puissent, en arborant franchement leurs couleurs, attirer à eux de fortes recrues. Dieu merci, comme le disait

récemment Son Eminence le Cardinal Bégin, "*la Province de Québec est encore un coin privilégié du monde catholique.*" Mais nous disons qu'il y a chez nous des tendances au laïcisme, que certaines idées courantes lui ouvrent une voie, que bien des consciences tendent à s'élargir à son profit. Et nous crions : "*Au loup*", afin de prévenir un mal plus que tout autre funeste à notre race. L'exemple du cher pays des ancêtres doit nous engager à ouvrir les yeux, à nous défier, et à réagir tandis qu'il en est temps encore.

Essayons donc, pour aider à cette réaction nécessaire, de signaler les tendances au laïcisme qui se manifestent chez nous, soit dans la vie privée, industrielle, familiale et professionnelle, soit dans la vie publique, sociale ou politique.

* * *

Et d'abord dans le domaine de la vie individuelle, si nous ouvrons les yeux, si nous prêtons l'oreille, si nous observons un peu autour de nous, nous remarquerons, surtout dans nos villes, un certain fléchissement de l'esprit chrétien, qui porte trop des nôtres à diminuer l'importance du facteur moral et religieux, à "*se faire des idées à eux*", comme ils disent, et à mettre de côté les directions de l'Eglise. N'est-il pas vrai qu'un certain nombre de ces citadins à "*esprit large*" ont des idées plutôt étranges sur le rôle de la religion et l'influence de la foi dans tous les domaines de l'activité humaine? N'en est-il pas quelques-uns qui réclament déjà la liberté absolue de tout lire et de juger de tout par eux-mêmes? La liberté de pensée et de parole hante leur esprit, en même temps que la liberté de tout faire commence à séduire leur volonté. Et

qu'est-ce cela, sinon des infiltrations de laïcisme? Ils tiennent encore aux actes essentiels et ne songent pas à sortir de l'Eglise; l'attitude extérieure, en tout cas, est correcte, et ils s'affirment catholiques. Mais il ne faut pas que la religion les gêne; leur catholicisme s'assouplit et s'accommode des idées du jour et d'audacieuses libertés en matière de lecture, de théâtre, de danses, de toilettes, et d'amusements en général.

Ainsi s'explique "*la crise de la foi*", sûrement plus fréquente de nos jours, parce que les idées ambiantes et mille séductions de la vie moderne ébranlent les âmes peu trempées. Disons aussi que certains étrangers, que nous accueillons trop libéralement, jettent souvent dans l'esprit des nôtres des germes de doute et des "idées laïques", qui amènent ensuite ces ébranlements de la foi ou ces poussées de laïcisme que nous déplorons !

La tendance à s'affranchir des lois et des directions de l'Eglise se manifeste également, çà et là, dans la vie familiale. Sans doute nous n'en sommes pas au divorce et aux foyers sans enfants, mais que de théories irrégulières circulent de nos jours dans les salons et dans les clubs; et comme on est loin, en certains milieux, des fortes traditions des ancêtres ! La mode est aux idées larges sur les devoirs mutuels des époux, sur l'éducation des enfants, sur les fréquentations des jeunes gens et des jeunes filles; la mode est à la liberté, à la jouissance, au laisser-aller, à l'indépendance individuelle. Et pour endormir sa conscience, on se guide d'après certains exemples, on gémit sur les ennuis du foyer, les difficultés des temps actuels, sans avoir le courage de redresser ses idées ou de s'affirmer en remontant un courant néfaste !

Et si les prêtres élèvent la voix, ne s'en trouve-t-il pas toujours quelques-uns pour les déclarer scrupuleux, exagérés, sévères à l'excès, et leur reprocher de ne pas connaître la vie moderne et les nécessités actuelles !

Le laïcisme, oui, il s'insinue dans la famille canadienne comme un dissolvant des vertus domestiques, de l'esprit de famille et de la belle unité morale du foyer !

Et dans le monde des affaires n'est-il pas vrai que l'esprit chrétien a baissé et que les principes religieux ont, chez un trop grand nombre, cédé la place à "l'habileté" ou à la stricte légalité ? L'honnêteté foncière de la race, la droiture de conscience, la loyauté dans les contrats, la justice, en un mot, et ses exigences irréductibles, n'est-il pas vrai que tout cela parle moins haut à certains des nôtres que les voix de l'or et de l'intérêt matériel ? Il faut s'enrichir, ce qui d'ailleurs n'est pas un mal ; mais on n'examine pas toujours la qualité morale des moyens que l'on prend pour réussir ; on n'a très souvent qu'un souci : éluder la loi civile, sauver les apparences, rivaliser d'adresse, passer et arriver ! On ne veut pas s'arrêter à consulter sa conscience, parce qu'on redoute son verdict ; on aime mieux prévenir son jugement par des aphorismes comme celui-ci : "*Les affaires sont les affaires*", ou, "*Que voulez-vous ? il faut suivre le mouvement !*"

Et le mal, hélas ! est contagieux : "*Je ne suis pas pire qu'Un Tel*", dira celui-ci ; "*Tout le monde fait comme ça*", dira cet autre. Ainsi baisse le niveau moral dans le domaine professionnel.

Et, de la vie privée, ces idées et ces tendances passent comme naturellement dans la vie publique. Les observateurs de notre vie sociale et de notre vie politique l'ont plus d'une fois remarqué : nous nous éloignons, en plusieurs choses, des traditions ancestrales, à base d'esprit chrétien, et nous glissons sur la pente du naturalisme qui fait tant de ravages en d'autres pays.

Ainsi, dans la vie sociale, au lieu de la mise élégante, mais simple et modeste de nos grand'mères, c'est le décolletage hardi, éhonté même, qui prévaut non seulement dans les bals et les théâtres, mais dans les réunions mondaines, et jusque sur la rue; c'est l'extravagance et le luxe qui envahissent un peu toutes les classes, à la campagne comme à la ville; c'est la soif des plaisirs et des amusements, sans égard à leur qualité morale; c'est la liberté d'allures, le sans-gêne, et—disons le mot—le dévergondage que les mœurs américaines introduisent peu à peu chez nous. Tout cela entame vraiment l'esprit catholique de notre peuple, tout cela prépare aux doctrines laïcistes, tout cela peut nous amener les malheurs d'une vie sociale étrangère ou hostile aux principes religieux.

Une autre plaie sociale, qu'il faut avoir le courage de dénoncer et de combattre, c'est l'invasion des clubs sociaux neutres, qui nous viennent aussi des Etats-Unis, en ligne droite ou oblique ! Le club social neutre groupe des hommes de toute religion, et même de nulle religion, et les fait étudier et discuter ensemble les divers problèmes de l'ordre social, en laissant à chacun une liberté pleine et entière de pensée et de parole. Aussi pour ne heurter personne, on fait abstraction des doctrines ou des croyances, et l'on traite

les questions sociales en dehors des directives de l'Eglise. Quelle autorité, en effet, aurait, en face d'auditeurs protestants, juifs, libre-penseurs, un catholique qui s'appuierait sur les enseignements de l'Eglise Romaine pour résoudre les problèmes d'ordre social? On répond quelquefois que la question sociale est d'ordre purement économique, et dès lors peut être traitée comme tout autre question d'affaires. Le grand Léon XIII, dans son encyclique "*Graves de Communi*", écrit au contraire : "*Certains hommes professent que la question sociale n'est qu'une question économique. La vérité, c'est qu'elle est avant tout une question morale et religieuse, et que, pour ce motif, il faut surtout la résoudre d'après les règles de la morale et le jugement de la religion... Nous n'avons jamais engagé les catholiques à entrer dans des associations destinées à améliorer le sort du peuple, sans les avertir en même temps que ces institutions doivent avoir la religion pour inspiratrice, pour compagne et pour appui.*"

Il serait facile de citer des lettres analogues de Pie X, de Benoît XV et de Pie IX.

Mais nos catholiques ne voient pas le danger de ces sociétés et clubs neutres, et le mal du laïcisme, c'est-à-dire de la neutralité, du naturalisme et de l'affranchissement de la tutelle religieuse, s'insinue d'autant plus facilement dans l'organisme social.

Enfin, dans notre vie politique, à côté de déclarations très justes et d'actions courageuses, qu'il nous est agréable de reconnaître, il n'est pas difficile de discerner certaines tendances au laïcisme, qui inquiètent les meilleurs esprits. Trop d'hommes politiques, ignorants du Droit Public de l'Eglise, se font plus ou moins consciemment les auxiliaires ou les instruments de ses

ennemis. Certains propos de couloirs, nous le savons, indiquent chez plusieurs une mentalité différente de celle de nos pères; quelques politiques parlent, eux aussi, de secouer le joug, de se libérer, de s'affranchir; on trouve le clergé trop exigeant, et l'on s'insurge contre les directions un peu gênantes de l'Eglise. Qu'on se rappelle les fameuses clameurs "d'influence indue" qui, il y a trente ou quarante ans, se faisaient entendre aux quatre coins de la Province! Qu'on se rappelle les tentatives faites à la Législature, il n'y a pas vingt ans, pour introduire chez nous, l'uniformité des livres, la gratuité et l'obligation scolaires; tentatives d'ailleurs que la majorité, sagement dirigée, fit heureusement avorter.

Qu'on se rappelle aussi les efforts faits à certaines époques pour doter la Province d'un Ministère de l'Instruction Publique. Le projet, séduisant par certains côtés, ne manque pas de sourire encore, et d'aucuns estiment qu'il est temps d'imiter les autres provinces et les autres pays. Ceux-là ne savent pas, sans doute, ou ils oublient qu'une mesure n'est pas bonne par là même qu'on la trouve un peu partout! Aussi nous avons bon espoir que l'on tiendra le domaine de l'éducation séparé de la politique, et que la saine philosophie et les principes chrétiens sur le rôle respectif de l'Eglise, des parents et de l'Etat dans l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, continueront d'inspirer nos législateurs. Nous espérons de même que les partisans peu nombreux, croyons-nous, d'un Ministère de l'Instruction Publique en seront pour leurs frais, comme les partisans de l'instruction obligatoire.

Enfin il faut déplorer que certaines lois récentes s'écartent, en quelques points, de ces mêmes principes

de Droit Public chrétien, et suscitent à bon droit d'assez fortes inquiétudes chez ceux qui redoutent la pénétration de l'esprit laïque dans nos lois. Mais là encore nous avons confiance que nos législateurs trouveront la formule qui, s'accordant aux principes traditionnels, bannira toute crainte et ralliera tous les suffrages.

*
* * *

Ah! gardons avec un soin jaloux l'héritage sacré que nous ont légué nos pères. Défions-nous des courants nouveaux, des idées modernes, des tendances du jour. Notre richesse morale tient aux principes religieux qui nous ont jusqu'ici guidés; restons-y fidèles et nous serons demain un peuple fort, un peuple heureux. Et donnons-nous la main pour lutter contre le laïcisme, car il aurait vite fait de nous défigurer en nous dénaturant.

Joseph FERLAND, ptre.

NOS CALENDRIERS

Ils sont en vente depuis quelques jours. L'un représente une délicieuse scène du pays: le vieux four canadien; un autre, une très jolie vue du monument Dollard du Parc Lafontaine à Montréal. L'on n'aura que l'embarras du choix. Pour le prix minime de 25 sous, l'on pourra donc accrocher au mur de sa maison ou de son cabinet d'étude, un calendrier de toilette et de langue exclusivement française, porteur de mots d'ordre qui nous prêchent nos devoirs les plus urgents.

NOS LIVRES, NOS JOUETS POUR ETRENNES.

Ne manquez pas de venir voir à la librairie de l'Action française notre assortiment de jouets éducatifs de fabrication française. Vous serez émerveillés de l'intérêt et du prix que l'on peut donner à des étrennes. Venez voir aussi nos volumes. C'est à l'Action française qu'on trouve actuellement la série la plus complète des bons ouvrages canadiens.

M. L'ABBE PIERRE HEBERT

En cette fin de décembre la pensée va vers les morts. Combien de vivants tombés durant ces douze mois. Figures souriant à l'année commençante et qui se glacèrent avant qu'elle ne s'achève. Mon souvenir s'arrête ce soir à l'abbé Pierre Hébert dont la vie calme s'est close si tragiquement.

Septembre 1893. Il nous conduit dans le vieux corridor de la cinquième. Forcément silencieux nous entrons dans une pièce où les tables tachées d'encre et blessées de coups de canif disent un long service. C'est ici que le petit écolier, venu la veille de son village, commence de gravir la côte raide des études classiques. Il gardera toute sa vie l'impression que lui font cette vieille maison et ce nouveau maître. Le Séminaire de Québec lui apparaît comme un sanctuaire où se conservent le respect du passé, la haute culture de l'esprit, la pratique des meilleures vertus. Ce jeune prêtre s'impose par sa belle tenue, ses yeux clairs, francs et d'où part l'autorité. Dès sa première leçon ses élèves s'initient à la discipline, la vraie, la salutaire, cette nécessaire action directrice, cette mise en ordre de tout l'être humain.

A quoi songe notre professeur tandis que nous écrivons. Penchés sur un gros dictionnaire, nous traduisons le discours de César aux Helvètes. Lui, pose son livre sur la table et regarde par la fenêtre. Aperçoit-il la route où il va monter et son destin?...

Trente ans de sa vie se passeront à une tâche pareille à celle-ci. Levé à cinq heures, il offrira à Dieu

le Sacrifice et priera pour les autres. Il peinera tout le jour à former, à meubler de jeunes cerveaux, les initiant à la langue latine, puis, professeur de quatrième et de seconde, aux cultures grecque et française. Entre temps, il devra, préfet des études, diriger toutes les classes de cette maison. Un jour ses confrères lui donneront une marque non équivoque d'amitié et d'admiration. Ils le placeront au sommet. Mais, à peine nommé supérieur de ce séminaire et recteur de l'Université Laval, il repoussera ces charges. Parvenu au faite, il sera pris de vertige. Il redescendra aussitôt dans le rang. Ses jours actifs auront été vécus. Livres fermés, loin de ses élèves, retiré dans une maison de repos, il attendra la mort. Comment viendra-t-elle? Un matin, sentant ployer ses épaules sous la maladie et son coeur sous la tristesse, il s'en ira le long de la grande route que bornent les vagues du fleuve Saint-Laurent. Son regard s'arrêtera sur les champs jaunis de l'île d'Orléans, le coin de terre natale d'où il partit un demi-siècle auparavant.... Le lendemain, son corps, retrouvé dans les filets d'un pêcheur, sera ramené déchiqueté, méconnaissable à la grève. Et nul ne saura jamais la cause de ces mortelles blessures..

En cet après-midi ensoleillé de septembre 1893 le jeune prêtre, en regardant par la fenêtre, ne songe pas à ce douloureux couronnement de trente années de professorat. Chacun d'entre nous s'en va ainsi. Jours après jours il suit le fil de sa vie. Où se trouve le terme? Le touchera-t-il dans une lumière apaisante, à une heure de larmes ou de sang?...

Mais ce sont là les dehors de l'existence. Ils frappent l'imagination, émeuvent le coeur. Ils n'enlèvent

rien à la tâche de l'homme. A-t-elle été saine et bien-faisante? Seule question qui importe.

Bienfaisante et saine, la tâche de l'abbé Pierre Hébert le fut. Et cette fin si poignante ne fait que rendre plus sympathique cette âme, esclave du dévouement, soumise au seul culte des saintes et belles choses.

Des biographes ont déjà montré l'excellence de ses qualités d'esprit, sa piété sacerdotale, sa conscience professionnelle. L'intelligence avertie, la science, l'ardeur qui marquèrent ses nombreuses années de professorat, lui assignent un premier rang parmi les meilleurs et les plus remarqués des éducateurs dont s'honore, avec ses deux cent cinquante ans d'existence, le Séminaire de Québec.

Mais l'esprit ne fut pas chez ce professeur l'unique cause de supériorité. "Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour, qui mesurent l'élévation de l'âme, c'est la bonté", écrivit Lacordaire. Ce fut l'une des vertus de l'abbé Hébert. C'est de son cœur que partit l'influence durable qu'il exerça sur maints élèves. Combien furent l'objet de sa bonté et aujourd'hui encore lui en sont reconnaissants!

L'un d'entre eux se plaît à redire qu'il dut à ce prêtre de ne pas avoir perdu pied, à une heure difficile. Quelques mois d'études avec l'abbé Hébert en cinquième et la maladie lui fait fermer ses lèvres. Après deux années de repos, il retrouve ce professeur en quatrième. Que de difficultés, que d'hésitation à continuer dans cette voie! Un rien découragerait cet enfant éprouvé, indécis, prêt à rebrousser chemin. Un mot sévère désorienterait sa vie. Ce mot, l'abbé Hébert, malgré les lacunes, malgré même les conseils venus d'à côté, ne le prononce pas. Il relève le coura-

ge de son élève. Il le soutient de ses avis, d'une parole venue du coeur et le force ainsi à poursuivre sa route avec succès.

Certains éducateurs n'ont ni cette bienveillance ni ce doigté. Recherchent-ils suffisamment à démêler dans la vie des écoliers la part de la volonté, celle du tempérament, celle aussi des circonstances? Ne supposent-ils pas trop volontiers paresse, dissipation, étrange tournure du caractère? Et leur sévérité ne devient-elle pas la cause d'un insuccès? Comme il vaut mieux travailler patiemment à guérir les enfants de leurs travers, n'avoir pour eux qu'une inlassable charité. Cette méthode, il est vrai, n'est pas aisée.

Ce fut celle de l'abbé Hébert. L'on s'étonnait de trouver, sous son air de haute dignité, sous son attachement à la justice, à l'impartialité pour tous ses élèves, cette douceur qui lui faisait reconnaître chez quelques-uns de ses disciples la nécessité de l'indulgence et d'un peu d'affection. La bonté éleva son âme. Elle rendit précieux entre tous son apostolat auprès des jeunes hommes dont il fut le maître. Cette qualité fut la marque de son professorat, comme elle est celle de l'enseignement de maints éducateurs dans nos établissements d'instruction secondaire. Et c'est ce trait de caractère qui rend si attachantes quelques-unes des figures du clergé canadien. Combien d'hommes parvenus aux divers postes de service dans notre société bénissent chaque jour le nom d'un prêtre ou d'un religieux rencontré au temps de l'adolescence et qui eut sur la suite de leur vie une heureuse influence.

L'auteur de ces lignes dépose sur la tombe de l'abbé Pierre Hébert les regrets d'une amitié que trente années n'ont pas vieillie et qui se garde toujours dans un souvenir ému et reconnaissant.

Antonio PERRAULT.

NOS ETUDIANTS D'ACTION FRANÇAISE

Ils se remuent, ils agissent, puisqu'ils sont étudiants. Leurs interventions se multiplient en faveur du français. Et quelqu'un de ces jours, il faudra faire la chronique de toutes ces activités. Disons seulement pour aujourd'hui que nos étudiants ont organisé pour le 30 janvier, à la salle Saint-Sulpice, une grande soirée où M. Jean Désy, le distingué professeur d'histoire à l'Université de Montréal, sera le conférencier. M. Désy y parlera de l'"Histoire de la Pologne". Mais l'on sait que ces thèmes étrangers deviennent chaque fois, dans la bouche de M. Désy, de véritables leçons d'action nationale. L'on fera donc bien de retenir tout de suite son billet, pour cette soirée qui en vaudra la peine.

JOUONS EN FRANÇAIS.

On publiera bientôt au collège Sainte-Marie un fascicule de 16 pages contenant les vocabulaires de gouret, crosse, balle au camp et longue paume, (tennis). Ces vocabulaires, révisés par le Comité de la Langue française, ont été l'objet d'un choix judicieux; tous les termes sont concis, clairs et bien français, mais ce qui fait leur réelle valeur, c'est qu'ils ont un caractère nettement unilingue. Plus de recours nécessaire aux mots ou aux expressions anglaises pour apprendre les mots et les expressions françaises. On risquerait ainsi, en les maintenant sous les yeux, de fortifier les termes anglais ou tout au moins de les faire disparaître à contre-coeur, car ils ont pour eux l'entraînement des années et un petit air savant qui est loin de déplaire.

Mais alors comment introduire dans les jeux les belles expressions françaises?... Tout simplement par une excellente définition. C'est cette méthode qu'on s'efforce de suivre dans les vocabulaires de jeux, et ce noble effort mérite d'être encouragé.

Nous espérons que le petit fascicule de 16 pages sera bien accueilli dans tous les collèges canadiens-français : il contribuera sûrement à mettre un peu plus de français sur les lèvres et dans les âmes canadiennes-françaises.

“UN COEUR FIDELE”

(roman)

par Blanche Lamontagne-Beauregard

Pour qu'un homme soit autorisé à tenir la plume, il suffit qu'il ait du talent, dans quelque genre littéraire qu'il se soit spécialisé. Une femme, précisément parce qu'elle est femme, ne saurait rivaliser avec ses émules masculins sur toutes sortes de sujets, ni se présenter devant le grand public sans une qualité complémentaire : la simplicité qui exclut toute prétention, toute vanité d'auteur.

On pardonnera à un écrivain du sexe fort une pointe d'orgueil, une conscience un peu trop aiguë de ses mérites. Témoin notre vieux Corneille :

Je sais ce que je vauz et crois ce qu'on m'en dit....

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Par contre, on tiendra toujours rigueur à une femme de “poser” devant ses lecteurs : les esprits chagrins en prendront prétexte pour condamner en bloc tous les écrits de ce genre ; ils crieront au pédantisme, cette “passion choquante” flétrie par Molière ; la “pudeur” intellectuelle que demande Fénelon, dans son *Traité de l'Education des Filles*, est une vertu qui décuple le charme d'un livre signé du nom de quelque “dame de qualité.”

Blanche Lamontagne-Beauregard appartient à la lignée de ces esprits modestes et distingués qui, depuis le grand siècle de la Littérature française, ont su se faire accepter sans conteste par la clientèle la moins féministe. Elle s'était révélée poète en divers recueils dont “Les Trois Lyres” offrent un choix judicieux.

Le regretté Albert Lozeau fit paraître sur cette oeuvre, l'an dernier, un article de pénétrante critique; le début est à retenir: "Par la qualité de son inspiration, par l'ampleur de son style et le souffle lyrique de son âme, Blanche Lamontagne me paraît être l'un des meilleurs poètes d'aujourd'hui... Elle a eu le bonheur de vivre dans une de nos régions les plus pittoresques, où les moeurs ancestrales se sont le mieux conservées. Toute son ambition a consisté à faire aimer son coin de terre, et par là son pays tout entier. Il n'est pas de plus noble désir ni de plus belle tâche." Il serait difficile de mieux concentrer en quelques notes toute l'harmonie des "Trois Lyres".

Mais voici que les vers font place à la prose, une gracieuse prose qui demeure poétique: c'est à l'*Action Française* qu'est revenu l'honneur de publier le roman qui a pour titre *Un Coeur fidèle*, et où Blanche Lamontagne a su faire vibrer les mêmes cordes patriotiques.

Il convient de féliciter la poétesse lyrique d'hier, la romancière d'aujourd'hui, de collaborer à la grande entreprise d'une littérature vraiment canadienne. L'intention est déjà plus que louable par elle-même; mais cette dernière contribution à l'oeuvre commune n'aura pas pour effet, certes, de déplacer le nom de l'auteur du rang qu'il occupait dans les cénacles ornés de "guipures et de dentelles". L'expression est sans ironie: nous l'empruntons à l'abbé Camille Roy, récent lauréat du *Prix David*; on sait qu'il s'intéresse, lui aussi, à toute la floraison de littérature féminine qui s'épanouit à Montréal.

* * *

Donc, Blanche Lamontagne-Beauregard a écrit un roman, un joli roman harmonieux et coloré où se

reconnaîtront tous ceux qui ont vécu, ne fût-ce que dans leur jeunesse, la bonne vie des campagnes de leur pays, à travers les plaines alternativement neigeuses et verdoyantes, presque toujours ensoleillées. Ce sont des pages lumineuses dont il serait superflu d'entreprendre l'analyse. Cet article n'a d'autre but que de présenter le livre au public, sans le déflorer par la moindre indiscretion.

Point n'est besoin de préciser la trame du récit; il est permis de dire qu'il se déroule sur de somptueux décors, qui rappellent les descriptions du Romantisme naissant. Si l'on n'y voit pas les cîmes immaculées apparues dans *Jocelyn*, les peintures de ce roman canadien font penser néanmoins aux coins de nature vierge du roman de Lamartine. Chaque nuance y est notée avec une sincérité scrupuleuse, chaque saison apporte avec soi des couleurs nouvelles et enchantées. Soulevons simplement un coin du voile, puisque l'artiste nous y autorise, et contemplons cet éveil du printemps, bientôt suivi des luxuriantes frondaisons de l'été :

“Le fleuve se débarassa des dernières glaces que le courant retenait dans les *anses*. Les îles et les côtes reverdirent, les forêts reprirent leur parure, et, sur le grand espace bleu de la mer, les *habitants purent* voir passer de nouveau les joyeuses goélettes qui, comme de lointains papillons, s'en allaient à tire d'ailes vers les ports de la Gaspésie et de la rive Nord. Partout, la vie s'épandait et semblait prendre son élan pour tout envahir. Et ensuite vinrent les jours d'été, aux soirées tièdes, aux clairs de lune silencieux dans la verdure des branches. Ce fut la poussée des rêves d'amour dans l'odorante chaleur des nuits.”

N'allez pas croire, pourtant, que l'auteur s'éternise dans ces visions de plantureux paysages, et que son livre devienne fastidieusement descriptif. Les personnages qui se meuvent sur ce fond varié sont des êtres bien vivants. Le comique a sa place dans cette intrigue, et l'on voit une scène joyeuse de noces campagnardes où quelques silhouettes paysannes sont prises sur le vif, jusque dans leur gaité bouffonne. Ailleurs, l'action est envahie par le lyrisme, et l'écrivain n'oublie pas ses précédents poèmes ; le récit s'arrête un instant pour célébrer, par exemple, le mystère des jardins touffus, où sommeillent, contre les troncs des vieux arbres, les bancs rustiques et vermoulus que recherchent les couples d'amoureux : “Oh ! l'attrait des vieux bancs, le soir, au fond des jardins !... Quand les tièdes nuits d'été ramènent les rêves de tendresse, les soupirs d'amour, les élans du coeur, ... quand l'air du ciel, l'oiseau des nids, l'odeur des roses, la brise du soir, quand tout chante la joie d'aimer, oh ! qui dira le charme de votre solitude, vieux bancs de bois appuyés au tronc des arbres !”

* * *

Mais la note dominante est celle du drame qui se joue en deux êtres pathétiques. Le titre du livre est exact : *Un Coeur fidèle*. Si l'auteur n'a pas mis le pluriel, c'est qu'il y a un héros, un protagoniste qui conduit toute l'action, comme il convient à un ouvrage qui vise à l'unité. Ce jeune paysan, presque sans culture intellectuelle, qui dépasse de toute sa hauteur morale les autres personnages, est un coeur primitif, un coeur farouche incapable d'aimer deux fois.

Une passion s'est enracinée en lui pendant de longues années ; il est pénétré, jusqu'à ses plus profondes fibres, par cet amour qui ne saurait disparaître sans produire de mortels bouleversements ; il ne voit pas d'obstacle possible à l'union qui fut le rêve de sa jeunesse et de son adolescence. C'est un candide, mais n'en faut-il pas pour dissiper l'atmosphère de scepticisme blasé que nous respirons tous les jours ? Il croit au bonheur ; or le bonheur est comme le Paradis ; il ne se laisse conquérir que par la violence.

Aussi bien, quand les espoirs si longtemps caressés semblent s'évanouir, c'est une crise effroyable, un orage sans pareil qui se déchaîne ; on peut croire que toute une vie est définitivement brisée. Heures poignantes, pages tragiques sur lesquelles les jeunes lecteurs, et plus encore les jeunes lectrices ne manqueront pas de verser quelques secrètes larmes : à dix-huit ans, à vingt ans, on sympathise vite avec les êtres de chair et d'os qui sont en proie aux déchirements dont on risque de souffrir soi-même, en de semblables conjonctures.

Mais quelle est donc la créature qui suscite de pareilles tempêtes ? Serait-ce une de ces beautés irrésistibles, subitement apparues à un jeune homme inexpérimenté ? Certes non ; il y a bien une mondaine qui, durant quelques jours, venue des grandes villes à la campagne, entreprend un siège en règle autour de notre héros par tout un manège de coquetterie ; mais le jeune paysan n'est pas pris à ce piège grossier. Toutefois, l'inopportune présence de cette poupée de parade ne laisse pas que de troubler le cœur quelque peu susceptible de la vraie jeune fille du roman ! Celle-ci, mise subitement en présence d'un autre hom-

me respectable, hésite d'abord, puis se laisse influencer par ses parents, et enfin, par obéissance et un peu par amour, prononce le "oui" fatal. Comme Pauline dans *Polyeucte*, elle se prend à aimer par devoir, et elle y parvient sans mensonge ni duplicité.

Toute médisance à part, ce revirement nous amène à vérifier une fois de plus la loi suivante : de deux coeurs également épris, celui de la femme est mieux armé que celui de l'homme pour de tels sacrifices : les filles d'Eve, nées pour obéir, se résignent plus facilement à l'inévitable et savent transformer en vertu un sentiment qui débute par la contrainte. Ce n'est pas là un reproche, s'il est bien vrai que la vie impose très souvent des transpositions de ce genre. Mais on ne saurait trouver mauvais, non plus, qu'il y ait des âmes viriles mal préparées à ces changements d'orientation. Le roman de Blanche Lamontagne tient tout entier dans cette antithèse : c'est la notation consciencieuse de deux états d'âme opposés l'un à l'autre ; cette psychologie n'est-elle pas d'accord avec la réalité, avec la nature, dans la généralité des expériences qu'on a pu contrôler ? Quoi qu'il en soit, nul ne pourrait, dans le cas présent, suspecter l'auteur de parti-pris contre ses compagnes : nous sommes en présence d'une analyse de bonne foi, et rien de ce qui concerne le tempérament féminin n'est étranger à une femme d'esprit.

* * *

Le problème se poserait sous un jour différent, à n'en pas douter, si les deux coeurs qui se torturent mutuellement sans le vouloir, étaient imprégnés d'une religion plus éclairée et plus profonde ; le jeune hom-

me, délicat par nature, n'a pas eu d'autre formation que la bonne moyenne des paysans ; la jeune fille, plus affinée d'abord par quelques années passées dans un couvent, ne semble pas avoir gardé de cette éducation des traces durables ; après quelques velléités de vie religieuse ou enseignante, elle a repris les habitudes de la campagne, avec la bonne simplicité qui règne dans sa famille. Ces dispositions ont permis à l'auteur du roman de soutenir une thèse qui lui est chère : la nécessité de conserver les moeurs ancestrales, dans le travail des champs. Les cités sont trop souvent pernicieuses à ceux qui abandonnent la terre ; mieux vaut ne pas céder à cette dangereuse attirance et continuer le métier des aïeux.

Blanche Lamontagne nous montre surtout les ravages qu'exerce l'exode vers les centres industriels de la grande République voisine : des malheureux d'une part, des parvenus de l'autre, tel est le double résultat qui est mis sous nos yeux. C'est par là que ce livre est d'une haute moralité ; sa portée sociale n'est pas moins importante que sa portée littéraire. Est-il besoin d'ajouter que tout est pur et limpide dans chacune de ces lignes ? La jeunesse pourra les parcourir sans y rencontrer une seule image dangereuse.

Toutes ces leçons sont données sous une forme captivante, comme on vient de le voir. Il serait pourtant exagéré de dire que l'ordonnance et le style sont parfaits en tous points. Blanche Lamontagne, se sentant libérée de la contrainte du vers, laisse souvent courir sa plume "la bride sur le cou", sans assez réfléchir à l'importance respective de chaque description, de chaque récit. Elle a passé lestement sur certaines scènes, qui méritaient d'être analysées avec plus de

soin; par contre, elle s'attache sur des détails de médiocre importance. Là où il faudrait une peinture, un tableau, nous ne trouvons qu'un rapide croquis; d'autres fois elle fait comme les enfants qui s'amuse en chemin, au retour de l'école : demeurée très jeune de caractère, elle s'amuse aussi et oublie le travail sérieux qui l'attend pour mener à bien une oeuvre de cette envergure. L'expérience la mûrira : après les *Récits et Légendes*, essai en prose paru en 1922, après le roman *Un Coeur fidèle*, elle voudra sans doute persévérer dans cette voie en se perfectionnant.

La langue est correcte; nous n'avons pas à relever ici les impropriétés, les anglicismes, les manquements à la syntaxe qui déparent certains ouvrages et compromettent les plus brillantes qualités des écrivains. Les paysans du roman, il est vrai, parlent comme les paysans du Canada; mais ces dialogues pittoresques ne font qu'ajouter à la couleur locale. Dans le récit proprement dit, il n'y a plus trace de provincialisme outré, et les termes canadiens sont soigneusement soulignés ou mis entre parenthèse. Il devrait en être ainsi dans toute littérature *régionale*. Le régionalisme doit demeurer assez universel pour être à la portée des esprits du monde entier.

C'est dire que l'écrivain a tiré le meilleur parti possible de son vocabulaire. Néanmoins, on sent que ses ressources sont beaucoup trop limitées sous ce rapport. Il y a un langage courant qui est trop pauvre pour exprimer toutes les nuances de la pensée. Lire, prendre des notes, se pénétrer des bons auteurs, être sévère envers soi-même pour le choix du mot propre qui se fait parfois chercher longtemps, autant de recettes qui ne sont pas nouvelles, mais qu'on ne sau-

rait trop conseiller à tous ceux qui ambitionnent d'éviter les expressions banales et médiocres.

Enfin, les lecteurs se rendront compte que des séries de pages ont tous leurs verbes à l'Imparfait de l'Indicatif; et, qui plus est, ce temps uniforme est impossible à modifier, vu l'enchaînement des faits. Cela prouve simplement que la disposition des événements est trop mathématique : une oeuvre d'art n'admet pas ces lignes rigides; il faut des contours, des sinuosités, de la souplesse, pour reproduire les infinies variétés de la vie.

*
* *

Une critique fidèle à sa mission doit lire au moins deux fois l'oeuvre qui lui est soumise; la première lecture est pleine de charmes : c'est un éblouissement, si toutefois le livre a quelque valeur; on ne s'attarde pas aux détails, on admire les objets et les personnages dans leur ensemble, et le tout paraît d'une belle venue. On devrait s'en tenir là. Malheureusement, l'auteur lui-même, et à plus forte raison le public, veulent une appréciation complète, exempte de toute adulation. Il faut donc, bien à regret, faire table rase de ses premières impressions et reprendre chaque chapitre, la plume à la main, pour noter impitoyablement les moindres défauts. Cette seconde opération est évidemment la moins agréable, surtout quand l'écrivain est digne de toutes les sympathies, par sa personnalité et par son oeuvre.

Mais, une fois terminé ce pénible dépouillement de négligences et d'imperfections, il est juste de se remémorer les grands traits de l'ouvrage et de s'en faire une idée définitive.

Le roman *Un Coeur fidèle* offre parfois des lignes défectueuses, des maladresses d'exécution, soit. Il n'en demeure pas moins vrai que c'est un beau livre : les paysages, les portraits dont il se compose se détachent en un relief puissant et ne s'oublent pas. Cela rappelle les dessins et les statues des grands artistes du Moyen Age : les contours sont frustes, les physiologies sommairement indiquées ; mais, plus on les regarde, plus on y découvre d'expression et de vie.

Blanche Lamontagne-Beauregard a quelque chose de ces primitifs : à travers mille faiblesses, on sent l'inspiration qui jaillit de toutes parts. Avec du travail et de la persévérance, elle pourra prendre rang parmi les meilleurs écrivains de son pays. Même tel qu'il est, son livre peut figurer parmi les productions qui intéressent les lecteurs de la vieille France : nul, là-bas, ne s'offusquera de son style, qui est bien français. Ce n'est pas le moindre éloge qu'on en puisse faire.

Abbé F. CHARBONNIER,

Docteur ès lettres de l'Université de Paris.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

A l'heure où nous allons sous presse, il nous reste encore quelques centaines d'*Almanachs de la langue française*. Est-ce qu'on ne voudra pas se donner le mot, parmi les bons propagandistes, pour épuiser encore cette année l'édition ? On aura remarqué que nul *Almanach* ne reçoit, plus que le nôtre, les hommages de la digne et bonne publicité. Tous les journaux respectables, depuis le Golfe jusqu'à Prince-Albert, nous en ont fait des compliments et presque toujours en page de rédaction. C'est au moins le signal que le petit livre a son originalité et sa valeur très particulière.

POUR LE PROCHAIN NUMERO.

Faute d'espace, nous sommes obligés de renvoyer à notre livraison de janvier, quantité de notes bibliographiques, une entre autre sur le si utile *Canadiana* de M. l'abbé Oscar Genest. Remis aussi le "Parlons mieux" d'Hermas Bastien. Mais l'on ne perd rien pour attendre.

LE FOLKLORE GASPÉSIEN.

Ce n'est pas un mince chapitre (1), mais un volume entier, qu'exigerait l'étude approfondie du folklore gaspésien. Notre ambition, ici, ne va pas si loin : elle se borne à indiquer le caractère individuel, la couleur locale de la tradition populaire en Gaspésie, le leitmotiv permanent des légendes et des contes qui se transmettent du grand-père à l'enfant, auprès de la braise du foyer, au cours des longues veillées sans lumière et sans grandes paroles, pendant que sous la fenêtre, dans la nuit déserte, le triste vent de novembre ou la blanche rafale de février mêle ses gémissements à la plainte de la mer.

L'entendez-vous, cette voix grondeuse de l'océan ? C'est elle qui, murmurant sans cesse à l'oreille du Gaspésien, lui chuchote mille refrains mystérieux, mille secrètes paroles qui éveillent ses souvenirs et attendrissent son cœur ; c'est elle, croyez-le bien, qui est la grande inspiratrice de la légende gaspésienne, comme elle le fut de la légende bretonne, sa soeur aînée. Ici, sur les rochers farouches de Gaspé, comme là-bas sur les falaises de Penmarch ou de Paimpol, combien de pauvres mères, combien de veuves ont, de leurs yeux rougis, interrogé l'horizon, attendant vainement le retour de leur *vieux* et de leurs *gas* !—Et ce sont leurs gémissements, ce sont les râles d'agonie du

(1) Ce chapitre est extrait d'une thèse historique sur *la Gaspésie, foyer de vie française et catholique*, thèse reçue par l'Université catholique de Paris, en juin 1924.

marin englouti par la lame que vous entendez, le soir, quand la mer est méchante au large...

Laissons-nous un instant bercer au rythme de ce flot jaseur. Et s'il est vrai de dire que "partout où l'on voit une légende, on peut être sûr, en allant au fond des choses, de trouver une histoire", interrogeons la mer gaspésienne, essayons de pénétrer quelques-uns des secrets de cette engloutisseuse de trésors et de rêves.

Sans parler des sinistres consignés par l'histoire, long serait le récit des désastres ignorés dont fut témoin, au cours de quatre siècles, la côte qui, du cap à l'Enfer jusqu'à la pointe au Naufrage, dresse ses rochers, pousse ses pointes. Mais la mer garde jalousement ses vieux secrets : résignons-nous à ne connaître que quelque noms et dates du siècle dernier.

* * *

De tous les endroits dangereux de la côte gaspésienne, le plus tristement célèbre est sans doute le cap Chat, gigantesque rocher adossé aux Shickshock et qui fait face à la pointe des Monts. Cette mauvaise réputation, il la doit non seulement à la nature qui l'a fait dangereux, mais encore à la rapacité des guetteurs d'épaves dont il fut jadis infesté. Sans pousser la méchanceté jusqu'à imiter certains Bretons anciens qui attachaient, dit-on, des lanternes aux cornes de leurs boeufs pour simuler les feux d'un bateau et attirer, la nuit, les vaisseaux sur leurs rochers, ces aventuriers ne vivaient que de pillage et pouvaient chanter avec leurs émules de la baie des Trépassés :

*Notre labeur est inutile,
La terre est dure au paysan:
C'est toi notre grand champ fertile,
Océan !*

Mgr Plessis, qui s'arrêta chez eux en 1814, notait dans son journal: "Entre Cap Chat et la rivière Sainte-Anne, six familles... Mais que faire avec ces gens qui viennent de piller le *Doris*, de concert avec les matelots?..."

Les choses ont changé d'aspect depuis un siècle, et les bons paroissiens de Cap-Chat ignorent peut-être tout des écumeurs de mer qui ont jadis fréquenté leur côte.

L'anse à Beaufile, à l'ouest de Percé, se termine par un cap appelé par les Français cap d'Espoir ou des Espoirs, nom que les Anglais s'obstinent à traduire par *Cape Despair*. Serait-ce en souvenir des nombreux naufrages dont il fut cause, en particulier du *naufrage anglais* qui suivit la tragique aventure de la flotte de Walker aux Sept-Iles? Aucune trace de ce naufrage n'est visible aujourd'hui comme elle l'était aux yeux de l'abbé Ferland en 1836, mais le souvenir s'en conserve, et le récit de M. Ferland plaira peut-être à plus d'un ami de la côte percésienne :

"Sur la pointe la plus avancée, à vingt pieds au-dessus des plus hautes eaux, se trouvent les débris d'un bâtiment, connu des pêcheurs sous le nom de *naufrage anglais*. Pour le soulever jusque-là, la mer a dû dépasser de beaucoup ses limites ordinaires; or il est à remarquer que, dans ces partages, les plus fortes marées ne font monter les eaux que de quatre ou cinq pieds. Les grands pères de la génération ac-

tuelle ont vu cette carcasse de bâtiment dans le même lieu, et l'ont entendu nommer le naufrage anglais.

“Le cap Désespoir (sic) s'avance au large, vis-à-vis l'extrémité méridionale de l'île de Bonaventure. Entre ces deux pointes et Percé, se déploie une belle nappe d'eau, remarquable par ses mirages. Suivant les traditions locales, des merveilles, plus inexplicables que les effets du mirage, se sont passées sur ces eaux, et ont été plusieurs fois renouvelées durant le siècle dernier et dans les premières années de celui-ci.

“Parfois, rapporte la chronique de ces temps, le pêcheur qui s'est arrêté près du naufrage anglais, assiste à des scènes merveilleuses; une étrange vision se déroule sous ses yeux. Les eaux sont unies comme une glace, et le temps parfaitement calme. Tout à coup la mer se soulève et s'agite au large; les vagues se dressent comme des collines, se poursuivent, se brisent les unes contre les autres. Soudain, au-dessus de ces masses tourmentées, apparaît un léger vaisseau, portant toutes ses voiles dehors et luttant contre la rage des ondes bouillonnantes. Aussi rapide que l'hirondelle de mer, comme elle, il touche à peine les eaux. Sur la dunette, sur le gaillard, dans les haubans, partout, se dessinent des figures humaines, dont le costume antique et militaire convient à des soldats d'un autre siècle. Le pied posé sur le beaupré et prêt à s'élancer vers le rivage, un homme, qui porte les insignes d'un officier supérieur, se tient dans l'attitude du commandement. De la main droite, il désigne au pilote le sombre cap, qui grandit devant eux; sur son bras gauche s'appuie une forme drapée de longs voiles blancs.”

“Le ciel est noir, le vent souffle dans les cordages, la mer gronde, le vaisseau vole comme un trait; encore quelques secondes et il va se broyer contre les rochers. Derrière lui, une vague, une vague aux larges flancs se lève, s'arrondit et le porte vers le cap Désespoir. Des cris déchirants, au milieu desquels on distingue une voix de femme, retentissent et se mêlent aux bruits de la tempête et aux éclats du tonnerre...

“La vision s'est évanouie, le silence de la mort s'est étendu sur ces eaux; le vaisseau, le pilote, l'équipage épouvanté, les soldats, l'homme au geste altier, la forme aux longs voiles blancs ont disparu; le soleil brille sur une mer calme et étincelante; les flots viennent mollement caresser le pied du cap Désespoir. Le pêcheur est resté seul à côté des varangues vermoulues du *naufnage anglais* (2)...”

La mer a, de tout temps, fourni à l'imagination populaire un thème merveilleusement varié dans ses détails locaux, mais unique et universel par son fonds commun. En relisant l'histoire du *naufnage anglais*, qui ne songe à la légende du *Vaisseau fantôme* dont Richard Wagner a tiré son célèbre opéra?—C'est, au fond, le conte du *Hollandais volant* (Flying Dutchman), que l'on voit passer pendant la tempête, toutes voiles dehors; parfois il met une chaloupe à la mer, pour confier aux navires qu'il rencontre toutes sortes de lettres qu'ensuite on ne sait faire parvenir en mains propres, parce qu'elles sont adressées à des personnes mortes depuis de longues années...

(2) Il est intéressant de rapprocher ce récit de la pièce de vers de Louis Fréchette : *Apparition*, dans sa *Légende d'un Peuple*.

Pour les anciens marins de la Manche comme pour les pêcheurs gaspésien, l'heure du péril en mer était marquée par l'apparition du sorcier ou *Klabotermann* hollandais (3) au haut du mât de perroquet. Le *Klabotermann*—que plusieurs d'entre eux avaient entrevu—c'était le bienfaisant et invisible patron des navires, protecteur des matelots honnêtes et sobres, mais terreur des pirates et des ivrognes. Il regardait partout lui-même si les agrès étaient en bon état, et veillait à assurer à ses protégés un heureux voyage. On l'entendait très bien dans la cale du navire, où il s'occupait de mieux arrimer les marchandises; de là le craquement des tonnes et des caisses, en temps de houle, ainsi que ce bruit sourd qui traverse, par instants, les planches et les poutres d'un vaisseau. D'autres fois, le *Klabotermann* frappait avec un marteau à l'extérieur du bâtiment, pour avertir le maître charpentier de réparer au plus vite quelque planche. Mais son apparition au haut du mât de perroquet était habituellement funeste au navire. Alors, l'ouragan se déchaînait, les esprits des vagues s'acharnaient sur le malheureux vaisseau; lorsque le naufrage devenait imminent, le sorcier s'installait sur la barre du gouvernail, paraissant pour la première fois aux regards de l'équipage terrifié; mais aussitôt il disparaissait en brisant le gouvernail, ce qui était le signal du désastre complet.

La légende indienne de l'île Bonaventure jadis rattachée au rocher Percé, mais brusquement isolée par un cataclysme qui aurait englouti sous les flots tout un campement de sauvages, ne rejoint-elle pas,

(3) En anglais *clapboardman*, ou le charpentier invisible.

par-dessus l'océan et les siècles, cette merveilleuse histoire bretonne, popularisée par le théâtre, de la ville d'Ys ensevelie sous les eaux doucereuses de la belle baie de Douarnenez? Dans le grand vent qui froisse les ajoncs de la lande bretonne comme dans la brise saline qui courbe les campanules du rivage gaspésien, un même sentiment, fait d'amour et d'effroi, agite ainsi l'âme populaire en face de l'immense mer qui, tour à tour, chante sa colère ou sa sérénité, berce ou arrache la voilure des vaisseaux.

Tout comme le cap d'Espoir ou *Désespoir* en 1711, la pointe au Maquereau, à l'entrée de la baie des Chaleurs, fut, en 1838, le théâtre d'une sombre tragédie.

On était au temps des "patriotes de '37"... et de sir John Colborne, qui venait de brûler le village de Saint-Eustache (14 décembre 1837). Le commandant en chef des troupes anglaises au Canada aimait le faste, et pour orner sa table de mess, il avait commandé en Angleterre pour plusieurs milliers de livres de vaisselle d'argent, qui lui fut expédiée sur le *Colborne*, voilier de 350 tonnes commandé par le capitaine Kent. Le reste de la cargaison comprenait des vins et spiritueux, des épices et marchandises diverses, de riches ornements pour les églises protestantes du Bas-Canada, outre une somme de 40,000 livres en espèces (dans quarante boîtes scellées) destinées au paiement des troupes anglaises à l'oeuvre au Canada.

Le *Colborne*, portant dix-sept hommes d'équipage et trente-huit passagers, dont plusieurs appartenaient à la haute société anglaise, quitta le port de Londres le 30 août 1838, pour se trouver, après quarante-cinq jours de rude traversée, en vue des côtes de Percé au soir du 15 octobre. Comment se fit-il que le capitaine

se crut encore en plein golfe et prit pour un phare de l'île d'Anticosti la lumière qui brillait toujours, à cette époque, au sommet du mont Sainte-Anne? On l'ignore. "Je lui dis," a prétendu Jones Acteson, l'un des rares matelots survivants, "qu'il n'y avait pas de lumière de ce genre sur l'île d'Anticosti. Celle que nous apercevions ne pouvait être que la lumière de la Table-à-Rolland, à Percé. On ne m'écouta pas..."

Jones Acteson, qui s'établit à l'Anse-aux-Gascons, non loin de l'endroit du naufrage, racontait, longtemps après, que vers le minuit fatal, pendant que le capitaine Kent et son second Hudson sirotaient une *fine* dans leur cabine, un cri jaillit de la dunette : *Breakers ahead!*... "Les brisants!" Mais avant que l'équipage alerté pût tenter la moindre manoeuvre, le *Colborne* s'abîma sur les rochers.

Du coup, ce fut sur le navire en perdition une sauvage et lamentable mêlée. Femmes et enfants, arrachés au sommeil et fous de terreur, grelottants dans l'obscurité nuit d'automne, encombraient le pont et les cabines des officiers. Le *Colborne* s'était éventré sur un récif qui le retenait prisonnier, après lui avoir arraché son gouvernail. Il y avait dans la cale huit pieds d'eau que les pompes essayèrent vainement d'épuiser. Le second suggéra de couper les mâts et de mettre les chaloupes à l'eau, mais le capitaine, paraît-il, refusa brusquement : "Il n'y a aucun danger, vous ne couperez pas les mâts de mon vaisseau, et nous allons nous renflouer..."

Par une manoeuvre de voilure, il réussit à remettre le navire en mer, mais aussitôt des torrents d'eau envahirent toutes les pièces. La côte rocheuse n'était qu'à trois cents pieds, mais impossible d'y

atteindre sans gouvernail. D'ailleurs, la fin fut subite : une risée coucha de nouveau le *Colborne* sur les brisants, précipitant à la mer passagers et matelots, dont la plupart furent immédiatement engloutis par une forte vague.

Acteson et cinq autres matelots s'accrochèrent à la grande vergue du navire couché sur le flanc, et réussirent à atteindre la chaloupe qui flottait entre les mâts. Après l'avoir dégagée des cordages, ils essayèrent de secourir quelques malheureux dont les cris d'agonie s'élevaient parmi les débris du naufrage. Mais une montagne d'eau ayant brisé leur aviron, ils durent s'abandonner à la mer. Ils avaient pourtant eu le temps d'enlever de la voilure et de prendre à leur bord deux cadavres, les deux fils du capitaine Kent. A l'aide d'une planche, ils réussirent tant bien que mal à tenir la mer le reste de la nuit, trempés jusqu'aux os, à demi morts de froid, et furent recueillis au petit jour par des pêcheurs de l'Anse-aux-Gascons qui les transportèrent et les soignèrent chez eux.

"Tout le temps que nous avons passé dans le voisinage du navire," racontait Acteson, "nous avons entendu des cris. Il y avait surtout un matelot accroché à un bout du mât qui ne lâcha prise qu'au matin, épuisé de froid, et ne cessa d'appeler au secours que lorsque la vague l'eût avalé."

Le *Colborne* fut emporté à la dérive du mardi matin jusqu'au samedi suivant. Des barques de pêcheurs réussirent alors à le remorquer jusqu'à l'anse Harrington, à deux milles de Port-Daniel.

Le capitaine Kent et la plupart des membres de son équipage furent trouvés noyés dans les agrès. Le cadavre du capitaine Hudson fut repêché à l'hameçon,

avec plusieurs cadavres de femmes et d'enfants. Ils furent transportés à Port-Daniel, où une enquête se tint chez M. Wm. Carter, marchand de l'endroit. Pendant plusieurs jours, de nombreux noyés furent rejetés sur la grève, qui se garnit aussi de caisses de liqueurs, de meubles, d'habits, de denrées de toutes sortes, dont la plupart enrichirent les pauvres gens de l'endroit.

Cinq des précieuses boîtes d'or furent retrouvées. On les ouvrit, paraît-il, pour en vérifier le contenu, mais chaque fois qu'on recommença cette opération, on s'aperçut que la quantité d'or diminuait. Finalement, les cinq boîtes, fort allégées, furent refermées et expédiées à Québec. Mais il en restait trente-cinq sur le rivage gaspésien. Quel fut leur sort? Mystère... C'est surtout depuis le naufrage du *Colborne* que la tradition déjà ancienne des trésors enfouis sous les roches, au bord de la mer, échauffe l'imagination des enfants, et même des grands enfants gaspésiens.

L'année 1843 fut signalée par deux naufrages sur les côtes de la péninsule. Au printemps, le *Gaspé Packet* se perdit corps et biens sur les rochers du cap Rouge, à l'entrée de la baie de Gaspé; un seul membre de l'équipage réussit à se sauver.

Le 4 novembre 1843, le transport *Premier*, ayant à son bord 350 soldats en route pour les Antilles, fut jeté par une violente tempête sur le rivage du Cap Chat. Mais, à cette époque, les habitants du lieu avaient d'autres dispositions que leurs devanciers du début du siècle. Sous la conduite de Louis Roy, ils réussirent à sauver passagers et équipage et leurs prodiguèrent leurs soins.

Quatre ans plus tard, le cap des Rosiers fut le théâtre d'une véritable catastrophe.

Au mois de mai 1847, le voilier *Carrick* partait de Sligo, Irlande, avec quelque deux cents émigrants irlandais que la famine forçait de s'expatrier, comme tant d'autres de leurs compatriotes. Après vingt-trois jours de traversée, le capitaine perdit sa route au milieu d'une tempête de neige et alla, en pleine nuit, jeter son vaisseau sur les flancs du cap des Rosiers. Lui et six matelots seulement se sauvèrent. Il est difficile d'imaginer les scènes d'horreur d'une pareille nuit. Le lendemain, sur une étendue de deux milles, la grève était jonchée de cadavres d'hommes, de femmes, d'enfants, dont plusieurs à demi dévorés par les *marèches* ou requins des côtes. Toute la journée, une charrette attelée de deux boeufs transporta ces cadavres dans une fosse commune, près du rivage, pendant que la mer meurtrière chantait son lamento.

Ce sont là quelques grands naufrages enregistrés par l'histoire : combien de pauvres pêcheurs disparus, engloutis avec leur barque, que, seuls, leurs descendants connaissent et continuent de plaindre, le soir, au coin du feu, lorsque siffle la tempête et que mugit l'océan!—Mais il est temps, peut-être, de détourner les yeux de ces scènes désolantes. La légende de la mer, traversée par les embruns, prend à la longue un goût d'amertume... Histoire de revoir de vieux amis, si nous retournions à Percé?

Sur le cap Canon, à côté du parc Logan, se voit un petit cimetière marqué de trois tombes. Là furent inhumés M. et Mme Tuzo, des îles Bermudes, deux "fanatiques" de Percé qui voulurent continuer de s'y reposer, après leur mort. La troisième tombe est celle

de Pierre Duval, corsaire canadien au service des Anglais. Durant les guerres napoléoniennes, sur son brick *Le Vautour*, Duval se signala par des coups d'audace le long des côtes françaises de l'Atlantique. Rentré au pays, il acheta l'île Bonaventure et mourut ici paisible rentier.

Après avoir accordé l'hospitalité à un corsaire et à son *Vautour*, peut-on refuser une place dans le folklore gaspésien aux gentils oiseaux de l'île Bonaventure et du rocher Percé? Du sommet du Mont-Joli, regardez-les évoluer gracieusement, se poursuivre, s'agiter, puis débattre *unguibus et rostro* une question d'honneur ou d'intérêt : amusante et fidèle image de la société humaine. Leurs moeurs sont immuables. Vous retrouvez aujourd'hui ces oiseaux tels que les voyait l'abbé Ferland, le jour qu'il écrivait, il y a bientôt un siècle :

“Cette ville aérienne (le rocher Percé) se divise en deux quartiers bien distincts, celui des cormorans et celui des goélands. Si un individu d'une des tribus ose franchir la limite assignée à ceux de sa plume, cet empiètement n'est jamais toléré en silence. Un cri formidable, formé de milliers de cris, retentit dans les airs, et se fait entendre quelquefois à la distance de plusieurs milles; une nuée, semblable à un brouillard épais de neige, s'élève au-dessus du camp souillé par la présence de l'étranger. Les envahisseurs sont-ils nombreux? Une colonne se détache de la masse des habitants du territoire menacé, et, décrivant un demi-cercle, va attaquer les ennemis sur les derrières. Comme les défenseurs de la patrie sont toujours forts sur le sol natal, les étrangers doivent céder et déguerpir devant les coups de bec et les malédictions de leurs ad-

versaires. Cette petite guerre entraîne de fréquents combats, car à peine se passe-t-il un quart d'heure sans que des cris aigus nous avertissent que la discorde a lancé ses brandons parmi la gent volatile..."

Depuis de longs siècles et d'innombrables générations, goélands et cormorans, frères ennemis nichés au sommet réputé inaccessible de leur rocher, avaient ainsi mangé, couvé, dormi en paix, lorsque, vers 1805, deux hardis pêcheurs, Tranquille Duguay et David Moriarty, résolurent d'escalader l'abrupte falaise de trois cents pieds. A cet effet, ils imaginèrent de lier fortement ensemble des rames qu'ils appliquèrent contre la face du rocher; cette échelle improvisée leur permit de franchir la partie la plus ardue de la montée; se cramponnant ensuite aux aspérités de la pierre et aux arbrisseaux qui croissent dans les fissures, ils atteignirent enfin, les premiers, le plateau du sommet, où leur apparition jeta la surprise et l'alarme parmi la tribu à plumes.

La voie étant tracée, l'ascension du rocher devint ensuite chose courante. Chaque année, des jeunes gens allaient y faire un riche provision d'oeufs et de plumes. Mais ces expéditions trop fréquentes menaçaient d'éloigner les oiseaux, très utiles aux pêcheurs qu'ils guidaient, par leurs cris, en temps de brume. Des protestations s'élevèrent, et les magistrats du district de Gaspé promulguèrent un règlement qui assura aux gracieux passagers du rocher Percé la jouissance paisible de leur fantastique navire. Une

(4) Ces îles de grès rouge, situées en plein golfe, à 130 milles du cap Gaspé, doivent leur nom à Madeleine Doublet, femme de François Doublet, apothicaire de Honfleur, qui les avait achetées, avec l'île Saint-Jean, de la Compagnie de la Nouvelle-France, le 19 janvier 1663.

loi votée à Québec en 1919 a étendu cette protection à tous les oiseaux de Percé, de l'île Bonaventure et du rocher aux Oiseaux, dans les îles de la Madeleine (4).

Au reste, ces ascensions s'accompagnaient toujours de quelque danger. En 1835, raconte M. Ferland, un jeune homme fut précipité d'une hauteur de cent pieds par la chute d'une pierre sur laquelle il venait de sauter; on ne releva que son cadavre broyé. L'année suivante, un Jersiais, pour cueillir des oeufs sur la pointe d'un rocher de l'île Bonaventure, s'était fait suspendre à une corde. Pendant qu'il emplissait son panier, la corde rongée par l'arête du rocher se rompit, et le malheureux se brisa la tête contre les pierres du rivage.



Il y a des légendes qui se perdent, et c'est malheureusement, à notre époque de vitesse et d'oubli, le sort du grand nombre; il y en a qui se transforment; il y en a aussi qui tombent en pleine force, abattues par les coups du hasard ou d'un audacieux. La légende du "Braillard de la Madeleine" appartient à cette dernière catégorie.

Au mois d'août 1814, M. Painchaud, après huit années de missions dans la Gaspésie, partait pour Sainte-Anne-de-la-Pocatière sur sa petite barque la *Trois-Mille-Clous*, conduite par le capitaine Isaïe Boudreau. En doublant le cap Madeleine, à l'embouchure de la rivière du même nom, on dut faire escale et laisser passer une forte tempête. Au bruit de la mer démontée et aux sifflements du vent se mêlaient des gémissements distincts s'élevant de la forêt : c'étaient

les lugubres plaintes du "Brailard", âme en peine implorant du secours.

Voyant l'effarement de ses compagnons de voyage, M. Painchaud prit une résolution soudaine : "Laissez-moi aller seul dans la direction du "brailard", dit-il, et je vous promets de l'apaiser." Là-dessus, il mit une hache à la ceinture de sa soutane et s'enfonça dans l'épaisse forêt. Plus il avançait, plus les clameurs devenaient insolites et terrifiantes. Sans se laisser impressionner, le prêtre poussa jusqu'au bout et eut enfin le mot de l'énigme. Deux grands arbres avaient poussé en s'appuyant l'un sur l'autre, en forme d'X. Lorsque le vent les agitait, ils crissaient, et d'autant plus fort que la tempête se faisait plus rageuse. M. Painchaud, en bon missionnaire, les abattit l'un après l'autre et s'en revint haletant, trempé de sueurs, mais fier de son exploit, annonçant de loin à l'équipage de sa *Trois-Mille-Clous* : "Vous n'entendrez plus le brailard de la Madeleine : je lui ai réglé son compte."

Si, à la suite du brave M. Painchaud, nous nous éloignons de la mer pour pénétrer dans la forêt gaspésienne, par une obscure soirée d'automne, nous y entendrons, nous aussi, des bruits étranges, des voix mystérieuses ; de sinistres lueurs voltigeront peut-être sous nos yeux. Feux-follets, sorciers, loups-garous, canots volants, tout ce monde de revenants, tout cet attirail de *chasse-galerie* qui compose le substratum de la légende proprement canadienne, nous apparaîtra, vivant et grimaçant, comme apparaissait jadis au Micmac infidèle le géant Outikou, grand, grand comme les Shickshock... Mais, autant que la mer, la forêt gaspésienne est immense. Contentons-nous d'y cueil-

lir, en passant, une fleur, une fleur de légende éclore sur une tombe de la vallée matapédienne.

Au bord de la route qui va d'Amqui au Lac-au-Saumon, près de la rivière Matapédia, se voit un petit enclos avec, au centre, une croix de fer rouillée où l'on déchiffre cette inscription :

Ci-gît

FREDERIC FOURNIER

Noyé le 6 juin 1931,

âgé de 22 ans.

Mourir à vingt-deux ans, seul, loin des siens, perdu dans la forêt sauvage, après avoir enduré les tortures de la faim et s'être finalement débattu contre les flots glacés qui paralysent et engloutissent, la triste destinée! Sur la tombe de Fournier, au pied de la *Montagne-à-Fournier*, au coeur d'une forêt plusieurs fois séculaire, l'"infini de petitesse" dont parlait Pascal nous revient à la mémoire comme une saisissante vérité.

En mai 1831, Frédéric Fournier, jeune arpenteur de Saint-Jean Port-Joli employé depuis un an par le major Wolfe pour la construction du chemin Kempt, se rendit avec une équipe d'ouvriers au lac Matapédia, où les Micmacs de Ristigouche avaient mission de venir les approvisionner. Mais, on ne sait au juste pour quelle raison, les sauvages ne parurent pas et les provisions de bouche de l'équipe furent bientôt épuisées. Pressés par la faim, Fournier et trois de ses compagnons construisirent un radeau pour descendre à Ristigouche. Tout alla bien jusqu'au *Ruisseau Sauvage*, endroit dangereux de la rivière gonflée par la fonte des neiges. Là, le radeau se disjoignit et les quatre

occupants glissèrent à l'eau. Trois d'entre eux résusirent à atteindre le rivage, mais Fournier disparut dans un remous. Son cadavre fut retrouvé quelques mois après par des sauvages qui pêchaient dans ces parages. Au doigt du noyé, une bague portant les initiales F. F. pouvait seule permettre l'identification. N'ayant pu enlever cette bague, les sauvages coupèrent la main et la portèrent à M. Picquart dit Des-troismaisons, curé de Rimouski, qui comprit l'accident et avertit la famille Fournier.

En attendant qu'il fût possible de la transporter au cimetière de Saint-Jean Port-Joli, la dépouille mortelle du noyé fut inhumée au bord de la rivière, et elle y est restée depuis 94 ans. Car, dit la légende, on ne put faire avancer les deux chevaux attelés au corbillard. Après les avoir fouettés en vain, on plaça le cercueil dans un canot monté par deux vigoureux sauvages; mais ils eurent beau faire ployer leurs avirons, le canot refusa, lui aussi, d'avancer. On comprit alors que la montagne avait adopté le pauvre noyé, dont le cadavre fut de nouveau confié à la terre matapédiennne. Une complainte en neuf couplets, oeuvre des bûcherons-poètes dans leurs veillées de chantier, popularisa le souvenir du jeune arpenteur, dont le nom continue d'éveiller les échos de la montagne-à-Fournier.

Nous n'avons jusqu'ici rien dit du service postal gaspésien, des courriers chargés de parcourir à pied, dans la neige des forêts ou parmi les glaçons des nombreux cours d'eau, les deux cents milles qui séparent Gaspé de Matapédia, en passant par Carleton qui fut longtemps le seul bureau de poste de la baie des Chaleurs. Nous rencontrerions pourtant ici de dignes

émules du courrier de Madawaska, Mercure l'Acadien : l'Indien Noël, appelé *Noël-la-Malle*, qui, en 1833, *étrenna* le chemin Kempt, et son successeur, le matapédién Brochu; sur la baie des Chaleurs, l'Ecos-sais manchot John Howie, de Caplan, et surtout, il n'y pas quarante ans, l'hercule acadien Goulette. Mais ces histoires de courriers, avec leurs rencontres d'ours, de brigands ou de sorciers, leurs fuites devant les loups affamés, leurs nuits d'hiver à la belle étoile, leurs monstres et leurs prodiges entrevus dans les bois ou sur les eaux, risqueraient d'être aussi longues que la route qu'avaient à parcourir ces courageux fonctionnaires. Force nous est d'abrégé. Et puisque nous voici sur les bords de la "Baie", rappelons un événement récent qui, dans un siècle, fournira à nos arrière-neveux un thème à merveilleuses histoires.

Le 24 décembre 1899, vers les quatre heures du soir, heure où les petits *mousses* des écoles, joyeux essaim, gambadent vers la *maison*, les bonnes gens de Maria, les yeux rivés sur un point noir à l'horizon marin, oublièrent pour l'instant la messe de minuit prochaine, le *train de la grange* à faire... On dit même que des mamans et des *grandes filles*, retenues aux fenêtres par la curiosité, laissèrent griller quelques *beignes* et gâteaux des *fêtes*...

Excusons-les comme les *hommes* les excusèrent : il y avait de quoi *se déranger du fourneau*. Le point noir aperçu à l'horizon grossissait à vue d'oeil. Bientôt, on distingua nettement deux colonnes d'eau s'élevant, à intervalles prolongés, de l'avant du... bateau. Impossible de s'y méprendre. Ce tardif et sombre bateau, sans mâts ni voilure, qui piquait droit sur les caps de Maria, c'était bel et bien une baleine!

Une chaloupe à rames (un *flat*, disent les Gaspésiens), fut mise à la mer, malgré les glaçons flottants, et deux hardis marins, André Cyr et Théophile Cormier, munis de grappins, de fusils, de haches, de cordages, s'élancèrent à la rencontre du géant glissant sur les eaux.

La plage se couvrit de spectateurs. On exprimait des opinions sur l'espèce du cétacé, sur sa valeur en argent, sur le but de sa visite... Un loustic à barbe grise ôta gravement sa pipe de sa bouche pour crier aux deux conquistadors qui ramaient vers le large : "Surtout, ne faites pas de mal à Jonas!..."

C'était bien une baleine. C'était même un grand cachalot des eaux tropicales, égaré dans les mers du nord, malade de froid, de faim peut-être, qui s'en venait mourir en beauté dans la plus belle des mers intérieures. Les deux pêcheurs, qui n'étaient rien moins que baleiniers, s'approchèrent de l'animal lorsqu'ils le virent s'échouer à un demi mille du rivage, dans quinze pieds d'eau. Un grappin habilement lancé dans une de ses narines, au moment où il soufflait bruyamment, fit jaillir un flot de sang et provoqua un dernier spasme d'agonie. On se hâta d'attacher solidement le cadavre au rivage par de longs cordages. Au bout de quelques jours, les glaces l'emprisonnèrent. Au mois de janvier, un pont de deux pieds d'épaisseur, immense pont d'Avignon, permit aux curieux—Gaspésiens et autres—d'aller à pied visiter la baleine.

Elle mesurait 72 pieds. Sa mâchoire inférieure, garnie de fortes dents, avait quinze pieds de longueur, et l'éventail de sa queue, dix-huit pieds. De sa tête on retira 300 gallons de blanc de baleine, et on en per-

dit au moins autant. Le lard fondu produisit environ 2,000 gallons d'huile, mais le dépeçage, fait par des amateurs dans des conditions anormales, laissa à la mer d'excellentes parties. Quelques vertèbres furent enlevées, et ce sont aujourd'hui, avec la mâchoire privée de ses dents, les seuls restes de la baleine de '99, car la débâcle du printemps suivant entraîna la carcasse dans les eaux profondes.

Les Américains, qui avaient manqué l'arrivée d'un animal aussi extraordinaire, se dédommagèrent, l'été suivant, en se faisant indiquer exactement l'endroit où il s'était échoué, et en achetant à prix d'or, pour en orner leurs consoles de salon, les dents noircies du mammifère.

Depuis *l'année de la baleine*, les vieux philosophes gaspésiens se sont souvent demandé pourquoi cet animal qui, n'ayant jamais lu Buies, ignorait les vertus soporifiques de la baie des Chaleurs, voulut ainsi dormir son dernier sommeil sur les bords tranquilles du moderne Léthé...

* * *

Comment quitter la baie des Chaleurs et clore ce chapitre du folklore gaspésien sans dire un mot du *feu des Roussi*? De toutes les légendes gaspésiennes, c'est la mieux connue et la plus populaire, là-bas; c'est celle qui a le plus de chances de survie, tant elle réunit d'éléments caractéristiques de la vie du pêcheur d'autrefois: départ en mer à la lueur des fanaux, par un beau soir d'été, ou de grand matin, en profitant du bon vent; fatigue de la longue station sur les bancs de morue; tentation du *petit coup*; menace d'un *grain* de tempête; périlleux retour, et, parfois, accident mor-

tel... Mais qu'est-ce, au juste, que ce feu des Roussi?

“Suivant les rapports de ceux qui disent l'avoir examiné,” écrivait M. Ferland, “une flamme bleuâtre s'élève parfois au sein de la mer, à mi-distance entre Caraquet et Paspébiac. Tantôt petite comme un flambeau, tantôt grosse et étendue comme un vaste incendie, elle s'avance, elle recule, elle s'élève. Quand le voyageur croit être arrivé au lieu où il la voyait, elle disparaît tout à coup, puis elle se montre lorsqu'il s'est éloigné. Les pêcheurs affirment que ces feux marquent l'endroit où périt, dans un gros temps, une barge conduite par quelques hardis marins, du nom de Roussi; cette lumière, selon l'interprétation populaire, avvertirait les passants de prier pour les pauvres noyés.”

Près d'un siècle après M. Ferland, l'auteur de ces lignes a entendu des pêcheurs gaspésiens parler du feu des Roussi comme d'un phénomène toujours actuel, visible surtout par les nuits d'orage.

A leur dire, les deux Roussi, père et fils, étaient allés pêcher avec un vieil ami de la ville, en visite, qui avait apporté au large une bouteille de rhum. On appareilla pour revenir sous la menace d'un coup de vent qui se mua vite en tempête. Le père Roussi avait, un jour, sur la tombe de sa femme, juré de ne jamais boire un coup, lui qui, dans sa jeunesse, ne s'était guère privé... Mais, à cette heure critique, arc-bouté à la barre du gouvernail qui craquait, lavé par la houle, transi, l'onglée aux doigts, les yeux brûlés par l'eau salée, il faiblit, oublia sa promesse et, tendant la main, il but lui aussi, à longs traits, la liqueur fatale...

Le lendemain matin, on trouva à l'entrée du banc de Paspébiac, une barque dématée, la quille en l'air, et un peu plus loin, à demi enfouis dans le varech et le

sable, deux cadavres : les deux Roussi. Leur compagnon, à demi mort, aurait été recueilli au moment où l'embarcation chavirait, et aurait accompli, le reste de ses jours, la promesse faite par son infortuné copain d'autrefois.

* * *

“Les légendes, écrivait Madame Julie Lavergne, sont les fleurs de l'histoire. Elles éclosent à nos yeux lorsque après avoir étudié les livres, les monuments et les traditions, nous voyons resplendir, dans une clarté soudaine, ce qui fut beau, vivant et harmonieux autrefois. Alors, comme ces caractères tracés d'une encre invisible qui apparaissent sur le vélin à l'approche de la flamme, alors le passé se ranime, et une voix intérieure nous fait un récit. Ce récit coloré, cette parlante apparition, c'est la légende. Elle présente la forme glorieuse des faits et des personnages, et accentuant le vrai sens de l'histoire, le fixe à jamais dans la mémoire des peuples.”

Pour nous, peuple canadien, il est déjà fini : regrettons-le, le temps des légendes. Le bruit des villes, le cinéma de la rue, la fumée des usines, le beuglement des automobiles, tout ce brouhaha de la vie moderne étouffe la voix intérieure qui voudrait ranimer le passé... Que, par ces modestes pages, nos neveux gaspésiens recueillent au moins quelques échos de leurs vieilles traditions et légendes, avant qu'elles ne deviennent tout à fait

La musique d'un temps : un bateau qui s'éloigne...

Antoine BERNARD, (c.s.v.),

Diplômé d'Histoire et de Géographie
de l'Université catholique de Paris.

OÙ VONT NOS MILLIONS ?

“L'ennemi dans la place”, grâce aux intelligents collaborateurs de l'Action Française, est démasqué sans hésitation.

L'âme de notre nationalité, s'est-on dit, est malade. Localisons les malaises. Découvrons les plaies. Il ne restera qu'à recourir aux remèdes les plus efficaces et faire provision de préventifs, gages de sécurité pour l'avenir.

L'idée est sage. L'incarner dans une enquête méthodique l'est encore plus.

Le diagnostic habile des enquêteurs se révèle déjà. Et parmi les épidémies indiquées, trois nous semblent dominer par leurs désastreuses conséquences : la perte du capital humain, soit par la mortalité infantile ou la désertion du pays; l'envahissement des capitaux étrangers et la fuite de notre capital liquide. On a étudié les trois problèmes; des solutions restent possibles, à la condition d'une profonde et commune réaction.

Mais il est un quatrième problème, corollaire important des précédents, qui mérite une mention spéciale. C'est l'envahissement des institutions d'assurance-vie dont l'idéal nous est étranger, sinon adverse.

* * *

Remarquons-le. La menace qui poursuit actuellement notre essor économique n'est plus, comme jadis, notre pauvreté monétaire. Grâce aux bas de laine de nos ancêtres, grâce aux épargnes des générations dont

nous sommes héritiers, nous possédons une somme enviable de capitaux liquides. Mais le devoir de l'heure est d'utiliser, pour le plus grand profit de la race, le fruit de ses économies. Ce qu'il faut réaliser aujourd'hui, c'est la maîtrise de nos capitaux. A cette fin, trois méthodes sont essentielles : surveiller nos placements d'argent; fermer relativement nos portes aux capitaux étrangers, "afin qu'ils ne prennent jamais la place du capital national et ne créent pas un sur-Etat-économique dominant l'Etat politique"; canaliser toutes nos épargnes vers les industries et les institutions qui nous appartiennent.

Or, a-t-on jusqu'ici suffisamment compris que l'assurance-vie doit se soumettre à la loi générale? A-t-on suffisamment songé que les sommes consacrées au paiement des primes d'assurance-vie sont des placements d'argent de primordiale importance? qu'elles forment la partie capitale de notre épargne populaire? que ces économies annuelles ou mensuelles accumulées constituent des capitaux étonnants, qui ne dorment pas inutilement dans les voûtes des bureaux-chefs, mais sont mis à contributions pour stimuler le développement de l'industrie et du commerce ou pour en créer les puissants organismes?

A-t-on suffisamment songé enfin que confier ainsi chaque année la première part de nos épargnes aux compagnies ou sociétés d'assurance étrangères, c'est pour notre race un jeu mortel?

Voulons-nous en mesurer l'effarante menace? Etablissons le tableau suivant, nous appuyant sur les statistiques offertes pour les années 1922 et 1923, par le rapport du Surintendant des assurances-vie, en liant les opérations des Compagnies et des Mutualités.

Nous avons, dit le rapport, quarante-deux compagnies d'assurance-vie dont 25 canadiennes (dont une seule canadienne-française : "La Sauvegarde"), 8 britanniques et 9 étrangères.

Nous avons vingt-trois mutualités à charte fédérale, dont 13 étrangères et 10 canadiennes (dont deux canadiennes-françaises : les "Artisans canadiens-français", et l'"Alliance Nationale".)

Or demandons-nous :

1° Pour quel montant approximatif les compagnies et mutualités d'assurance-vie ont émis de polices pour les Canadiens français, en 1923 et 1922? Déduction faite du montant des polices émises par notre seule compagnie canadienne-française, "La Sauvegarde", et nos deux Sociétés Mutuelles, "Les Artisans" et l'"Alliance Nationale", le montant des polices émises au Canada, par toutes les autres compagnies et Sociétés mutuelles est de \$567,352,769.00, année 1923 : \$520,282,036.00, année 1922.

La proportion de la population française, d'après le dernier rapport des statistiques, est de 27.91%. Mais, paraît-il, notre race se protège moins ou pour de plus faibles montants que ses voisines. Aussi adoptons comme moyenne 25%.

On peut donc conclure que les institutions étrangères ont émis, en 1923 pour \$141,838,192.00, et en 1922, pour \$130,070,509.00 de polices d'assurance sur la vie de nos compatriotes, soit une augmentation de \$11,767,683.00.

Si nous admettons comme police moyenne celle de \$2,000.00 il s'ensuit que 65,035 Canadiens français, au cours de la seule année 1922, et 70,919 en 1923, ont demandé protection à des institutions étrangères, alors

que notre compagnie canadienne-française et nos deux mutualités à charte fédérale n'inscrivaient dans leur registre que le chiffre de 8,668 nouvelles polices en 1922 et 9,758 en 1923.

2° Demandons-nous, en second lieu, quelle est la somme des épargnes que notre nationalité a confiée aux compagnies d'autres nationalités ou purement étrangères et aux sociétés mutuelles de même espèce, au cours des mêmes années?

Répetons le calcul précédent.

Montant des primes perçues, au Canada	en 1922,	en 1923
A) par les Compagnies	\$106,886,700.00	\$117,811,926.00
B) par les sociétés mutuelles	4,189,022.00	3,980,890.00
Total	\$111,075,722.00	\$121,792,816.00

Montant des primes perçues, au Canada, par notre compagnie et nos Sociétés	\$	1,453,876.06	\$	1,441,702.00
Déduisons ces chiffres des sommes précédentes	\$	109,621,845.94	\$	120,351,114.00
Prenons le 25% conventionnel	\$	27,405,461.49	\$	30,087,778.50

Voilà donc la somme étonnante : \$30,000,000.00 que les nôtres, au cours d'une seule année, uniquement pour protéger leur vie, ont confiée à des institutions financières dont l'idéal moral leur est étranger, sinon hostile.

Quelle somme alarmante ne pourrions-nous pas atteindre, si nous répétions le même calcul au sujet des épargnes enfouies dans les Compagnies d'assurance contre la maladie, les accidents (Casualty), le feu, etc., etc. (1).

(1) Un rapide calcul nous permet de constituer le tableau suivant :

Or, songez que ces millions, fruits de nos économies, devront régulièrement et périodiquement s'entasser dans les caisses étrangères pendant au moins 40 ans, moyenne adoptée en assurance sur la vie.

Cela signifie donc qu'en 1963 les Canadiens-français auront distribué aux étrangers, dont plusieurs sont des adversaires déclarés, la petite galette de

ASSURANCE-INCENDIE :

Polices acceptées en 1923, au Canada—	(Montant)
Compagnies canadiennes	\$1,446,760,076.00
Compagnies britanniques	3,061,914,532.00
Compagnies étrangères	2,664,324,147.00
Total	\$7,172,998,755.00
Prenons notre 25% de population .. .	\$1,793,249,689.00

Ce chiffre exprime le montant des protections que les nôtres ont demandées, l'an passé, aux Compagnies étrangères.

COMBIEN LES NOTRES LEUR ONT-ILS CONFIE pour avoir droit à ces protections?

Montant net des primes souscrites en 1923, au Canada :

Compagnies canadiennes	\$ 6,288,749.00
Compagnies britanniques	24,475,163.00
Compagnies étrangères	19,454,280.00

Total	\$50,218,192.00
Proportion de notre population, 25% .. .	\$12,554,548.00

Quant aux autres genres d'assurance, dites "d'accidents" (Casualty), les nôtres y ont versé, en 1923, \$6,173,594.00.

Si nous ajoutons ces deux derniers totaux au montant des épargnes déjà confiées par nos compatriotes, au bénéfice de l'assurance sur la vie, à savoir : \$30,087,778.50, nous obtenons le résultat final de \$48,815,920.50.

Près de cinquante millions qui s'échappent annuellement de nos bas de laine pour grossir les mollets étrangers. Ne serait-ce pas suffisant pour nourrir plus d'une institution canadienne-française, si nous avons un peu plus de sens national en affaires?

(Sur ces chiffres, cependant, nous pouvons retenir à notre crédit le montant des primes perçues par nos deux compagnies canadiennes-françaises : The Fire Insurance Co. of Canada et The Merchant's and Employer's Guarantee and Casualty Accident Co., soit le chiffre de \$538,653.00).

\$1,200,000,000.00 uniquement pour se protéger contre les coups de Jarnac de la mort. Et si l'on songe que ces favorisés peuvent gonfler cette galette en plaçant à 5%, pendant 40 ans, les \$30,000,000.00 qu'ils reçoivent annuellement nous devons constater qu'en 1963, ces institutions étrangères, grâce à notre illogisme et à leur talent d'exploitation, auront atteint le chiffre léger de \$3,805,192,800.00 (capital et intérêts).

* * *

Mais voulons-nous suivre ces millions qui nous échappent? En 1922, sur les 41 compagnies d'assurance-vie canadiennes (non françaises), britanniques et étrangères qui glanent et canalisent ainsi nos deniers, à peine 20 font des placements dans notre province, nos villes et municipalités; 16 font des prêts aux corporations scolaires protestantes du Québec et 3 seulement font des placements dans nos banques canadiennes-françaises, pour l'énorme somme de \$8,194.20.

Au cours de la même année, sur nos 21 sociétés mutuelles de même famille que les précédentes, 3 font des placements dans notre province, et 2 ont placé une somme totale de \$11,921.49 dans nos banques.

Avions-nous raison de qualifier notre illogisme pratique de "jeu mortel"?

* * *

Avons-nous suffisamment songé aussi que, par l'assurance sur la vie des nôtres, les institutions étrangères ne font pas seulement, comme dans l'industrie, qu'exploiter des ressources naturelles qui s'épuiseront dans un avenir plus ou moins rapproché, qui exigent

des déboursés considérables d'achat ou de location, et dont la mise sur le marché est exposée aux aléas de la concurrence commerciale ?

Que par l'assurance sur la vie des nôtres, les institutions étrangères ne font pas simplement, comme dans la formation de sociétés commerciales, genre L. R. Steel, recueillir, au cours d'une tournée, quelques millions de dollars dont les actionnaires auront, au moins, le privilège de surveiller les opérations ?

Que par l'assurance sur la vie des nôtres, les institutions étrangères, ne font pas uniquement, comme dans le système bancaire, percevoir des épargnes que le déposant se réserve le droit de retirer à volonté ?

Mais, par l'assurance sur la vie des nôtres, les institutions étrangères s'emparent des économies les plus précieuses de la MASSE de notre peuple et non seulement des plus riches.

Elles ont la garantie que nos versements viendront périodiquement, tous les mois ou annuellement, pendant la durée d'une vie moyenne de 40 ans, grossir le chiffre de leur actif.

Elles ont le gage que nos épargnes ainsi recueillies ne peuvent plus être réclamées au gré des déposants ; qu'en s'introduisant dans nos familles, elles peuvent caresser l'espoir de s'y perpétuer avec les générations, exerçant ainsi une véritable domination sur l'épargne de nos enfants.

Le comble, c'est que pour s'implanter chez nous et exploiter sans pudeur les fruits mûrs de la prévoyance et de l'économie des nôtres, les institutions étrangères ont l'art de recourir aux talents, à l'activité et à la tenacité de nos propres frères que les circonstances ou une mentalité d'altruisme exagéré rédui-

sent à cette fonction. Au point qu'on peut affirmer aujourd'hui : notre pire perte de capital humain n'est peut-être pas tant la mortalité infantile, la désertion du pays, la natalité restreinte, mais l'énergie des fils de notre race consacrée au développement des oeuvres qui lui sont hostiles.

* * *

Est-ce à dire que nous ne possédons pas d'organismes assez puissants pour offrir les mêmes garanties et les mêmes avantages que leurs concurrents étrangers?

Pour confesser notre incapacité dans le domaine de l'assurance-vie, au moins, il faudrait méconnaître injustement les prodigieux efforts et les magnifiques résultats accomplis et obtenus par nos compatriotes.

Ouvrons, par exemple, les pages de "l'Artisan", organe officiel de notre plus forte société française d'assurance sur la vie en Amérique : la "Société des Artisans canadiens-français".

Consultons ses chiffres.

Total des polices en vigueur	\$50,000,000.00	près
Paiements accordés depuis sa		
fondation	\$10,800,000.00	
Actif liquide	\$7,683,356.62	
Solvabilité actuelle	113.33%	
Effectif des membres	70,000	
Succursales et bureaux de		
perception	706	

Sont-elles nombreuses les compagnies d'assurance étrangères opérant chez nous qui peuvent offrir une solvabilité de 113%, soit un excédent de 13% sur le capital réservé pour satisfaire aux obligations de la

Société à l'endroit des réclamations éventuelles? Et notons que notre grande mutualité vient d'accorder à ses sociétaires, en avril dernier, la suppression d'un appel à la caisse au décès, soit un don de \$75,000.00 près, ce qui équivaut bien aux dividendes des compagnies par actions.

Si nous consultons les tables de ses taux, nous constatons qu'elle offre, pour une cotisation annuelle ou mensuelle moindre que celle de ses concurrentes étrangères, les mêmes avantages et les mêmes plans modernes et réguliers. Elle assure, en effet, l'homme, la femme, et l'enfant, pour vie entière; 10, 15, 20 paiements; 10, 15, 20, 30 et 40 ans, dotation; dotation à 70 ans; rentes viagères à 70 ans; elle donne des polices acquittées, des bénéfices en maladie; prête aux assurés, et offre l'avantage exceptionnel de la double indemnité en cas de mort accidentelle, etc., etc.

Si nous consultons son idéal moral, nous surprisons sous la plume de son publiciste cette définition: "La Société des Artisans n'est pas une simple société d'affaires exclusivement consacrée à spéculations financières, pour le bénéfice de ses assurés, mais elle est exactement une *oeuvre sociale, dont le but ultime est l'épanouissement complet de la race française en Amérique, au triple point de vue économique national et religieux, par le lien et la sauvegarde de l'assurance sur la vie des nôtres*. Chez nous, la police d'assurance n'est donc qu'un "moyen", et la solidarité des intérêts financiers nationaux et religieux, c'est la fin. C'est l'enfant, le jeune homme, le père de famille qui apporte ses épargnes au trésor commun et c'est le trésor qui appuie de ses deniers accumulés les besoins de la communauté."

Et cette affirmation n'est pas une menteuse réclame. Si vous voulez vérifier ses placements, suivez ligne par ligne la colonne du Grand Livre et vous aurez la satisfaction de voir que les épargnes qu'on lui confie servent au développement de nos oeuvres, de nos municipalités provinciales, extra-provinciales, c'est-à-dire là où se groupent nos frères dispersés, dans les autres provinces ou dans les Etats Américains.

Enfin remarquons que la Société des Artisans est parmi les assurances de l'univers la seule à offrir un exemple d'homogénéité aussi parfaite dans la composition de ses chefs et ses membres, malgré la complexité de la population et l'immense étendue de son territoire.

Elle n'admet dans ses rangs que des catholiques canadiens-français, acadiens, franco-américains ou autres descendants de race française, restriction heureuse qui ne l'empêche pas de compter 70,000 membres, répandus dans toutes les provinces du Canada, (sauf la Colombie Anglaise) et dans les huit Etats Américains suivants : Maine, New York, New Hampshire, Rhode Island, Connecticut, Vermont, Michigan, et le Massachusetts.

Ce procédé nous semble une garantie de solidarité parfaite qui mérite d'être soulignée. Cette restriction permet aux directeurs qui ont un coeur, une âme, une patrie, des croyances, d'employer l'argent qui leur est confié au bénéfice des intérêts de leur race et de leur religion, sans que la discorde et le choc des intérêts brisent la belle harmonie chez les sociétaires, puisque leur idéal est identique. C'est grâce à ce procédé que l'on peut considérer, sans hésitation, la Société

des Artisans comme une oeuvre dévouée à nos meilleurs intérêts nationaux et religieux.

*
* *

Nous avons voulu donner ici un aperçu, relativement utile, d'un de nos plus puissants organismes d'assurance sur la vie, parce que, trop souvent, des compatriotes mal éclairés, cherchent excuse de leurs erreurs en objectant que nous n'avons pas d'institutions capables de rivaliser avec celles de l'étranger.

Non, que les pessimistes se taisent. Nous avons les armes nécessaires à notre défense. La "Société des Artisans" n'est qu'un argument. Il y en a d'autres (1). Et la même thèse peut-être développée dans le domaine des assurances contre le feu (2). Et les mêmes raisons d'espérer peuvent exister là comme ailleurs. Mais ce qui nous manque le plus dans la lutte, ce sont les vaillants soldats. Car l'obstacle qui paralyse davantage l'essor de nos institutions d'assurances, n'est peut-être pas tant la concurrence de l'étranger "que l'apathie de nos nationaux, qui par une singulière dé-

(1) "L'Alliance Nationale", au 31 décembre 1923, possédait un capital accumulé de \$5,189,223.94, un total de 35,748 membres, un chiffre de \$29,539,132.76 de polices en vigueur. Elle offre six systèmes d'assurance pour hommes, femmes et enfants.

"La Sauvegarde" possédait, à la même date, un actif total de 2,554,953.00, un montant de \$16,104,093.00 de polices en vigueur et recueillait en 1923 près de 500,000 en primes nouvelles.

(2) The Fire Insurance Co. of Canada, la seule compagnie du genre, purement canadienne-française (à charte fédérale) pouvait afficher le bilan suivant en 1923 :

Capital autorisé \$500,000.00.

Total de l'actif, \$608,338.96.

Surplus de l'actif, \$218,492.26.

Montant brut des polices nouvelles et renouvelées,
\$51,854,795.00.

viation du jugement, préfèrent dans bien des cas accorder leur faveur à l'étranger".

Contre cette manie inexcusable aujourd'hui, une réaction s'impose. Pour chasser petit à petit de notre territoire l'étranger "qui draine nos écus et s'engraisse des épargnes" de notre race, il faut commencer par la base. Inutile de songer aux grands moyens coercitifs. Inutile même d'exiger que les nôtres, pour gagner leur pain, cessent de travailler au succès des institutions étrangères, car s'ils ne le font pas, des étrangers l'accompliront et ce sera double perte.

Sachons-le. Le secret de notre victoire est uniquement dans l'éducation du sens national de la masse populaire. C'est au père, à la mère, à tous les membres de nos familles canadiennes-françaises de fermer, sans tolérance, leur porte à toute pénétration étrangère. C'est à chacun de nous qu'incombe désormais le devoir de refuser, sans discussion, de confier nos économies aux compagnies d'assurances étrangères. Par ce moyen nous sauvegardons nos intérêts personnels et ceux de la race.

En négligeant cette unique méthode, nous courons aveuglement vers l'abîme de l'esclavage économique.

Pensons-y bien et réagissons !

Albert LEVESQUE.

N. B. — L'auteur tient à faire remarquer que son enquête ne porte que sur les Compagnies et Sociétés d'assurance possédant une charte fédérale et dont les statistiques sont inscrites au rapport fédéral du Surintendant des assurances. Cela explique comment il semble méconnaître l'énorme besogne accomplie par les nôtres, dans ce domaine, par des compagnies à chartes provinciales.

L'auteur ne recherche pas, non plus, la somme totale des déboursés consentis par ses compatriotes pour leur protection, mais uniquement la somme totale que ces derniers confient, à cette fin, aux organisations étrangères.

Que les compagnies canadiennes-françaises, à chartes provinciales, et par conséquent non citées dans cet article, n'en concluent pas que nous ignorons leurs merveilleux efforts.

A. L.

LES LIVRES

ZIGZAGS AROUND DE NOS PARLERS¹

1 vol. 222 pages

par Louis-Philippe Geoffrion,

Québec,

1924.

Ce livre a une valeur que n'indique pas assez son titre descriptif. On sait la compétence de l'auteur en linguistique. Dès longtemps, sa fonction au *Parler français*, son goût pour les patientes recherches, sa facilité de documentation dans une riche collection de lexiques, de glossaires et de dictionnaires en font une autorité en philologie. Il n'a rien du spécialiste que la suffisance expose à dogmatiser. Sa science et sa culture littéraire causent le charme que l'on éprouve à le lire. Rien de plus instructif que les zigzags qu'en compagnie d'un guide sûr et distingué on fait autour de nos parlars à travers les provinces de France où sont nées nos plus caractéristiques locutions populaires.

Nul, moins que M. Geoffrion, ne ressemble au puriste qui abat, à coups de gourdin, des idiotismes parfois excellents et proscrit, en clamant: "C'est un anglicisme" des tournures simplement archaïques. Toutes les langues sont-elles donc postérieures à l'anglais? S'il arrive à l'auteur de détrôner des idoles consacrées par le purisme, c'est toujours avec courtoisie qu'il rectifie les exagérations du puritanisme philologique. Il recherche la petite patrie des expressions rustiques. Il retrace l'origine des parlars populaires qui ont survécu et glisse, çà et là, des remarques sur la syntaxe. On sent que le philologue aime les vieux vocables dont il observe les particularités qui les spécifient. Aussi, ne manque-t-il jamais de les réhabiliter. Mais les termes évoluent. Comme les vivants, ils sont exposés à des vicissitudes. L'existence en blesse quelques-uns; d'autres sont amoindris par des mésalliances et des abus. M. Geoffrion n'oublie pas, à l'occasion, de limiter tel usage et d'indiquer, à la place d'expressions vieilles, des tournures plus justes. D'une telle méthode, qui pourrait arguer qu'il recommande la conservation des excentricités de langage? L'esprit de la langue — non la lettre de la grammaire — inspire ses observations. Plutôt que de s'attarder aux vices de nos parlars, il préfère montrer comme ils ont des qualités expressives, comme ils sont de noble lignée, comme ils respectent le génie de l'idiome.

Les lecteurs de l'ouvrage de M. Geoffrion, selon son propre désir et selon le souhait de M. Adjutor Rvard, qui a écrit la préface, apprendront à mieux goûter les intimes beautés françaises du parler ancestral.

Hermas BASTIEN.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOTRE ENQUETE DE 1925

Nous avons choisi un sujet de grande actualité: le bilinguisme. Le problème, chacun le sait, est complexe et épineux. Ce pouvait être, pour l'*Action française*, une raison supplémentaire de l'aborder. Elle ne serait pas une revue d'avant-garde, elle mentirait au dessein de ses fondateurs s'il ne lui suffisait pas, pour se mettre à l'étude d'un problème, que la solution en fût urgente. Tant d'idées suspectes ou fausses commencent d'avoir cours sur le bilinguisme que le temps est venu d'y voir clair et d'affirmer la vérité. Les douze ou treize études que l'*Action française* fournira à ses lecteurs, présenteront le bilinguisme tel qu'il se pose devant la communauté canadienne et plus particulièrement pour nous, Canadiens français. Aucun aspect ne sera laissé dans l'ombre. La question a été longuement étudiée par les directeurs de l'*Action française* en des réunions préparatoires et dans une réunion spéciale de tous nos collaborateurs. L'abbé Groulx ouvrira l'enquête en janvier par un historique du bilinguisme au Canada.

Voilà encore une enquête qui, pour elle seule, vaudrait la peine qu'on s'abonnât à l'*Action française*. Que nos amis en profitent pour élargir toujours la famille de nos lecteurs.

L'ACTION FRANÇAISE EN QUERELLE?

Il nous revient de divers côté et de façon assez persistante que de vives dissensions auraient éclaté entre les directeurs de notre Ligue et que l'*Action française* aurait sa grosse querelle domestique. Ces propos, nous dit-on, se débitent en catimini, avec des airs de chattemite accompagnés de gémissements mal étouffés sur le sort "d'une oeuvre méritante malgré tout, qui aurait pu faire beaucoup de bien, si hélas..." Et nous savons que quelques-uns de nos bons amis ont poussé la condescendance jusqu'à s'alarmer de ces racontars. Pour rassurer nos amis et faire une grosse peine aux autres, voici ce que nous déclarons de la façon la plus nette, la plus catégorique: les directeurs de l'*Action française* ne se sont jamais, hélas! si bien entendus. Et après avoir été invariablement d'accord depuis dix ans, ils n'ont nullement envie de se mettre en querelle pour pousser la petite industrie des éleveurs de canards noirs. Que ces messieurs en prennent leur parti; ils ne mèneront pas le deuil de l'*Action française*. Où ni la basse politique ni le partage des dividendes n'interviennent, l'accord est facile entre des hommes de coeur qui regardent plus haut que leurs intérêts personnels. Avec l'aide de Dieu, l'*Action française* vit et vivra, dussent les jaloux et les faux-prophètes en mourir de jaunisse!

NOTRE REVUE

L'espace nous manque pour rapporter ici toutes les choses aimables qui nous ont été écrites ce dernier mois, aussi bien que les commentaires de la presse sur nos articles de novembre. L'on sait que l'*Action française*, appelée par M. l'abbé Olivier Maurault dans le *Semeur* de décembre, "la revue la plus vivante, la plus profondément canadienne que nous ayons", est aussi la plus citée de toutes les revues.

Avec l'année 1925, l'*Action française* commencera sa neuvième année. C'est bien quelque chose pour une revue qui débutait sans un sou en caisse. Nous espérons qu'avec la nouvelle année nos lecteurs et nos amis trouveront les moyens de nous faire des étrennes. Et d'abord de renouveler leur abonnement, puis, de le payer tout de suite; puis encore de nous trouver d'autres abonnements pour remplacer les morts et... les lâcheurs, car il y en a bien quelques-uns chaque année. On connaît en effet la réjouissante "mentalité" de l'abonné de revue ou de journal catholiques. Il souffrira que son journal politique lui entasse tous les jours des niaiseries grosses comme l'Himalaya, que le journal jaune lui jette à la figure quotidiennement sa pelletée de boue et de sang. Mais si la revue ou le journal catholique ont le malheur, un jour ou l'autre, d'exprimer une idée qui ne va pas à cet abonné si endurant pour autre chose, c'est fini : votre revue, votre journal, est déclaré foncièrement, essentiellement détestable, mauvais. Et la porte! la porte! C'est tout ce qu'il faut à ce mécréant. Que nos amis songent donc un peu à nous aider de leur propagande. En retour nous leur disons, selon la bonne et vénérable façon : *Bonne et sainte année et le paradis à la fin de vos*

L'HISTOIRE DU CANADA

Elle sera sûrement à l'honneur pendant l'année 1925. Le secrétaire de la province, M. Athanase David, vient d'instituer un grand concours d'histoire du Canada, avec douze sujets d'étude pour lesquels il accorde des prix substantiels. A l'*Action française*, nous avons trop appuyé notre mouvement sur la propagande de l'histoire nationale pour ne pas féliciter M. David de son geste intelligent. Tout au plus aurait-on bien fait, à notre avis, d'exiger nettement des futurs concurrents, de vraies études originales et de première main, et non point un simple démarquage de monographies ou d'histoires déjà parues. Ce serait une condition à préciser.

En cette même année 1925, vers la fin d'octobre, croyons-nous, la Semaine de l'histoire du Canada tiendra à Montréal sa première session. La Société historique de Montréal a fait le plus enthousiaste accueil à l'idée de l'abbé Groulx, et elle fera sûrement de sa Semaine le grand événement intellectuel du prochain automne.

Jacques BRASSIER.

Juillet

<i>L'Action française</i>	Mot d'ordre: Contre le cinéma	3
<i>Ferdinand Bélanger</i>	L'ennemi dans la place: La mauvaise presse	5
<i>R. P. Ed. Lecompte, S.J.</i>	L'apôtre des Abénaquis	19
<i>Abbé F. Charbonnier</i>	Encore quelques réflexions sur le parler français au Canada	29
<i>René Chaloult</i>	Les Acadiens et nous	40
<i>Hermas Bastien</i>	Le congrès de la jeunesse	47
<i>Libre</i>	Lectures pour l'homme intelligent	54
<i>Jacques Brassier</i>	La vie de l'Action française .. .	55

Août

<i>L'Action française</i>	Mot d'ordre: Ajournons le repos	67
<i>Harry Bernard</i>	L'ennemi dans la place: théâtre et cinéma	69
<i>Ernest Bilodeau</i>	Propos littéraire: La grande artiste	81
<i>Abbé H.-R. Casgrain</i>	Une grande découverte d'histoire	93
<i>R. P. Ad. Dugré, S. J.</i>	Mgr Laflèche	101
<i>Arthur Laurendeau</i>	Sir Joseph Dubuc	117
<i>Jacques Brassier</i>	La vie de l'Action française .. .	125
<i>Libre</i>	Lecture pour l'homme intelligent	128

Septembre

<i>L'Action française</i>	Mot d'ordre: Supplique à nos députés fédéraux	129
<i>Antonio Perrault</i>	L'ennemi dans la place: L'indifférentisme national	130
* * *	M. Ernest Lapointe	145
<i>Abbé F. Charbonnier</i>	"Coups de Scalpel"	150
<i>Adélard Dugré, S. J.</i>	Mgr Laflèche, (Le patriote) .. .	162
<i>Marie-Claire Daveluy</i>	Paroles d'adieu	173
<i>Dr Alphonse Lessard</i>	Le capital "Santé"	181
<i>Jacques Brassier</i>	La vie de l'Action française .. .	185
<i>Libre</i>	La librairie de l'Action française	190
* * *	Partie documentaire: le creusage du Saint-Laurent	191

Octobre

<i>L'Action française</i>	Mot d'ordre : Dignité de vie	193
<i>Fulgence Charpentier</i>	L'ennemi dans la place : l'anglo-	
***	manie	194
<i>Abbé F. Charbonnier</i>	Mgr Alfred Langlois	210
	"Jules Faubert", par Ubald	
	Paquin	214
<i>R. P. Ad. Dugré, S. J.</i>	Mgr Laflèche, l'orateur	225
<i>P. P.</i>	Les livres	237
<i>Hermas Bastien</i>	Parlons mieux	241
<i>Jacques Brassier</i>	La vie de l'Action française	245
***	Notes diverses	249
***	Partie documentaire	252

Novembre

<i>L'Action française</i>	Mot d'ordre : Une place doit	
	rester vide	257
<i>Léo-Paul Desrosiers</i>	L'ennemi dans la place: L'esprit	
***	de parti	258
<i>Th. Hudon, S. J.</i>	Le Père Papin-Archambault, s.j.	269
<i>Emile Bruchési</i>	Réveil de la langue provençale	273
<i>Louis Deligny</i>	Le jeune barreau	290
<i>Abbé F. Charbonnier</i>	La croix du Mont-Royal	296
<i>Hermas Bastien</i>	"Le Pape" de Jean Carrère	300
<i>Jacques Brassier</i>	Parlons Mieux	310
<i>Partie documentaire</i>	La vie de l'Action française	312
	"America" et Franco-Américains	
	—Milice et langue française	
	en 1813	317

Décembre

<i>L'Action française</i>	Mot d'ordre : Pour notre inté-	
	grité française	321
<i>Abbé Joseph Ferland</i>	L'ennemi dans la place : Le laï-	
	cisme	322
<i>Antonio Perrault</i>	M. l'abbé Pierre Hébert	331
<i>Abbé F. Charbonnier</i>	"Un Coeur fidèle"	336
<i>Antoine Bernard, c.s.v.</i>	Le folklore gaspésien	346
<i>Albert Lévesque</i>	Où vont nos millions ?	368
<i>Hermas Bastien</i>	Les livres	380
<i>Jacques Brassier</i>	La vie de l'Action française	381

Lisez le

Quartier Latin

Organe de

**l'Association des Etudiants de
l'Université de Montréal.**

Abonnement \$2.00 par année.

Adressez à 354, rue Sherbrooke Est, Montréal.

**Mathématiques, sciences, lettres et langues
en français et en anglais.**

**Préparation aux examens. Cours classique.
Cours commercial. Leçons particulières.**

RENÉ SAVOIE, I. C. et I. E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées

238, rue Saint-Denis

Téléphone: Est 6162

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

L'Ecole Française des Maîtres-Verriers au Canada.

.....Elle est dignement et excellemment représentée par la maison "Hobbs Manufacturing Co., Ltd", la plus importante au pays et dont les peintres verriers appartiennent tous à cette école illustre.

Vitraux historiques et mythologiques Verrières religieuses, genre mosaïque

.....sont entièrement fabriqués et peints chez nous, par nos artistes européens. Notre représentant se chargera gratuitement de vous faire un devis, sur demande.

Hobbs Manufacturing Company Limited

MA in 0583

444, rue Saint-Jacques, Montréal.

AU QUEEN'S

Vous ne coudoieriez que des gens "bien"

La clientèle de ce restaurant célèbre est en effet distingué, de bon ton..... et fine bouche, car on y mange bien et bon.

Vous y prendrez vos repas "économiquement" — 75 sous le midi et \$1.00 le soir — dans une atmosphère de paix, de luxe et de respectabilité.

Et vous comparerez ensuite.

Allez au Queen's d'abord

HOTEL QUEEN'S

Direction et administration canadiennes-françaises

2, rue Windsor

- . . -

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Votre annonce sera lue...

...pourvu qu'elle ne soit pas enterrée sous le nombre et la dimension de ses voisines.

Dans l'Action française

...les pages réservées à la réclame sont judicieusement limitées.

Le lecteur s'y intéresse en raison de leur présentation originale, de leur disposition soignée et aérée.

Tenez-vous à ce que votre publication agisse... faites-la donc là où elle aura le plus d'occasions d'être remarquée, dans...

L'Action française

369, rue Saint-Denis, Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

TOUJOURS EN AVANT

THE
PRIMUS
Noir et Vert
naturel

En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CREME DE TARTRE
GELEES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....\$5,000,000.00
Capital versé et Réserve.....\$4,500,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., de la maison Laporte, Martin (Ltée), président “Société d'Administration Générale”; vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY.

Vice-président et Directeur général: M. TANOREDE BIENVENU, administrateur “Lake of the Woods Milling Co.”, administrateur local “Guardian Assurance Co. Ltd”, administrateur “Crédit Foncier Franco-Canadien”.

M. G.-M. BOSWORTH, président de la “Canadian Pacific Steamships Limited”.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président Les Prévoyants du Canada.

M. EMILIE DAUST, Président de la Librairie Beauchemin, Limitée, Commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland Ltée.
BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: L'hon. N. PERODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vice-président: M. J. AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal; président “Fashion Craft Manufacturers Limited”.

Hon. E.-L. PATENAUE, C.P., avocat, M.P.P., administrateur de l'Alliance Nationale.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Que voulez-vous devenir...

Chimiste ? Ingénieur ? Architecte ?

Pour chacune de ces trois carrières, il n'existe à Montréal, qu'une institution canadienne-française réellement accréditée :

L'École Polytechnique de Montréal

C'est là, et là seulement, qu'on donne une formation véritablement complète et solide.

Cours lumineux, pratique, d'une doctrine approfondie et sûre, matières enseignées par des pédagogues accomplis, spécialistes "calés" !

A l'école Polytechnique, vous n'acquerrez pas cette formation hâtive, superficielle, ces connaissances mal digérées des cours "en 6 mois, 25 leçons, succès garanti" : Vous y prendrez, au contraire, par un travail consciencieux et persévérant, le bagage scientifique et pratique nécessaire pour faire de vous "une autorité" dans la carrière que vous aurez embrassée.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

M. Augustin FRIGON, directeur

Téléph. Est 3477

228, rue Saint-Denis, Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE, chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

École des Hautes Études Commerciales de Montréal

Préparant aux Situations supérieures du Commerce,
de l'Industrie et de la Finance.

BIBLIOTHEQUE ECONOMIQUE

MUSEE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Délivre les diplômes de "LICENCIÉ en SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIÉ en SCIENCES COMPTABLES et de DOCTEUR en SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIÉ en SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans L'"Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans L'"Association des comptables de Montréal" (Chartered accountant).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux le soir : Comptabilité (Théorie et Pratique), Expertises comptables, Mathématiques financières, Assurances, Banque, Droit commercial, Économie politique, Langues étrangères, etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes.